Octav. & Fer. in Laud. & Miſſ. in qua dicitur *Credo*,
& Præf. Octav. In 2. Veſp. comm. Octav[illegible]er.

verini Epiſc. & Conf. in Laud. & Miſſ. in qua dicitur
Credo, & Præf. Apoſt. In 2. Veſp. comm. diei

Lect. ex Fer. 2. post Dom. 5. Octobr. Lect. 3. *Amplectamur* : In Miss. vetiv. à Pent. ad Advent. Orat. 2. de Spiritu Sancto, 3. *Ecclesiæ*, vel pro Pap. Præf. *Et te in veneratione* : In Vesp. de Psalterio, *col. virid.* Ad *Magnif.* Antiph. *Vidi Dominum*, ex Sabb. antè Dom. I. Novembr. Orat. Dom. XXII. post Pentecost.

XV. B. 30. DOM. XXII. POST PENT. & 1. Novembr. De ea, semid. *col. virid.* Lect. 1. & 2. Nocт. cum octò ℟. ℟. ex Dom. 1. Novembr. reliq. de Dom. XXII. post Pent. In Miss. Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libitum* ; Præf. SS. Trinit.

XVI. c. 31. Fer. 2. Vigilia Omnium Sanctorum : *Jejunium* : De ea, *col. viol.* Totum Offic. ut in Psalterio : Tres Lect. de Hom. Vigil. cum ℟. ℟. ℟. Fer. 2. occurrent. Preces ferial. ad omnes Horas, flexis genib. Orat. propr. etiàm de Vigil. sicut & Missa, in qua Orat. 2. *Fidelium*, 3. de Spiritu Sancto : *Missa solemn. cum Dalmat. & Tunic.* Vesp. dupl. de Festo sequent. *col. alb.*

Dies 30. *habet* NOVEMBER, *& Luna totidem.*

XVII. d. 1. FER. 3. FESTUM OMNIUM SANCTORUM, dupl. 1 class. cum Octav. *col. alb. Festivatur* : In Miss. dicitur *Credo*, per totam Octav. Post Vesp. diei, dicto *Benedicamus Domino*, dicuntur *de præcepto*, Vesp. Defunct. ritu dupl. cum *col. nigro* : Preces flexis genib. sinè Psam. *Laudà, anima* ; Orat. sola *Fidelium*, cum longiori conclusione.

¶ *Non potest hodiè recitari Matut. cum Laud. Defunct. etiàm à recitantibus privat. Offic. sed crás manè.*

XVIII. e. 2. Fer. 4. *Commemoratio Omnium Fidelium Defunct. sinè Festivitate, quam tamen Fidelium pietati commendari convenit* : Fit Officium de Octav. semidupl. ut in die 2. infrà Octav. *col. alb.* Lect. 1. Nocт. *De Ezechiële Propheta*, ex Fer. 4. occurrent. Post Laud. diei, dicto *Benedicamus Domino*, dicitur *de præcepto*, Officium Defunct. ritu dupl. cum *col. nigro* ; Invitat. tribus Nocturn. & 9. ℟. *Liberà me, Domine, de morte æterna, &c.* Post Laud. Preces flexis genib. sinè Psalm. *De profundis* ; Orat. ut heri : Missa prima pro Defunctis : *Duæ si dicantur Missæ, ut notatur in propr. Rubrica* ; una de Octav. ut in die ; In ea Orat. 2. de Spiritu Sancto, 3. *Ecclesiæ*, vel pro Pap. altera pro Defunctis : In Vesp. semid. de Octav. *col. alb.*

Sun Januar 1806

Missa solemn. cum Dalmat. & Tunic. Vesp. dupl. de seq. *col. rub.* Hymn. propr. ut in Propr. Burdigal. comm. Fer.

XVI. e. 30. Fer. 4. *Andreæ Apost. Hujúsce Diœcesis Patroni*, dupl. 1. class. cum Octav. in tota ipsa Diœcesi, ut in Propr. Burdigal. *col. rub. Festivitas transfertur in Dom. sequent.* Ad Matut. & Laud. Hymn. propr. Comm. Fer. in Laud. & Miss. in qua dicitur *Credo*, & Præf. Apost. per totam Octav. In 2. Vesp. comm. Fer.

Dies 31. *habet* DECEMBER, *Luna verò* XXIX.

XVII. f. 1. FER. 5. De Octav. semid. ut in Propr. Burdigal. & die 2. infrà Octav. *col. rub.* Lect. 1. Nocт. de Scriptur. Fer. 5. occurrent. Comm. Fer. in Laud. & Miss. de die, in qua Orat. 3. *Deus, qui de Beatæ* : In Vesp. *col. rub.* à Cap. de sequent. comm. Octav. & Fer.

XVIII. g. 2. Fer. 6. Bibianæ Virg. & Mart. semid. *col. rub.* Lect. 1. Nocт. de Script. Fer. 6. occurrent. Comm. Octav. & Fer. in Laud. & Miss. in qua dicitur *Credo*, & Præf. Apost. Vesp. dupl. de seq. *col. alb.* comm. præced. & Octav. ac Fer.

XIX. a. 3. Sabb. Francisci *Xaverii* Confess. dupl. *col. alb.* Lect. 1. Nocт. de Scriptur. Sabb. occurrent. Comm. Octav. & Sabbati in Laud. & Miss. propr. *Loquebar*, in qua dicitur *Credo*, & Præf. Apost. Vesp. dupl. de Festo seq. ut in 1. Vesp. *col. rub.* Sola comm. Dom. sequent.

¶ *Juxtà Tabellas post Rubricas generales in Breviario positas, Dominicæ II. III. & IV. Adventûs non omittuntur nisi occurrente Patrono, vel Titulari Ecclesiæ, & ejúsdem Dedicatione : & tunc de iis fit semper commemoratio, &c.*

XX. B. 4. DOM. II. ADVENTUS, 2. class. SOLEMNITAS S. ANDREÆ APOST. dupl. 1. class. *col. rub.* Totum Offic. ut in Festo : *De S. Barbara Virg. & Mart. nil fit hocce anno* : 9. Lect. de Hom. & sola comm. Dom. in Laud. & Miss. de die, in cujûs fine Evang. Dom. In 2. Vesp. comm. sequent. Antiph. *O Doctor!* in utrisque Vesp. & Dom. tantùm.

XXI. c. 5. Fer. 2. Petri *Chrysologi* Ep. Conf. & Doct. dupl. (heri ;) *col. alb.* Lect. 1. Nocт. *Fidelis sermo*, de Communi Conf. Pont. Comm. Octav. & Fer. ac *sinè Lect. S.* Sabbæ Abb. ℣. *Amavit eum Dominus*, in Laud. & Miss. *In medio Ecclesiæ*, de Communi Doct. in qua

EXAMEN POLITIQUE

DES

COLONIES MODERNES,

Dans le but plus particulier de savoir, si celles de la France lui ont été avantageuses ou non ?

Nolo eundem populum Imperatorem et portitorem esse terrarum.
CICERO ex NONIO.

PAR J.-FÉLIX CARTEAU, propriétaire de S.t-Domingue.

A BORDEAUX,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire, rue de l'Égalité, n.° 32.

AN XIII — 1805.

SE VEND A PARIS,

Chez GUILLAUME, Libraire, à la Librairie économique, rue de la Harpe, n.° 117.

PRÉFACE.

Lorsque nos Colonies sont le sujet d'une conversation ordinaire, qui ne les envisage que sous leur rapport de commerce avec les métropoles, alors leur utilité ne sauroit être raisonnablement contestée.

Il n'en est pas de même quand on les considère politiquement, et d'une manière plus étendue. Sous ce second aspect, l'avantage d'en posséder paroît moins certain; et plus on les observe ainsi, moins on devient leur partisan.

N'en soyons pas surpris : il y a nombre de choses bonnes, excellentes par elles-mêmes, qui, par abus, deviendroient pernicieuses; comme, par exemple, une religion qui dégénéreroit en un tas de grossières superstitions; une philosophie

qui induiroit dans de funestes erreurs ; les sciences, en général, si elles enseignoient plus de choses inutiles que de nécessaires, ou si elles conduisoient les hommes vers plus de vices que de vertus.

On en peut dire autant des Colonies et d'un commerce dont les inconvéniens et les défauts préjudicieroient, avec le temps, à la force et à la sureté de l'État.

Il n'y a point de bien sur la terre, dont il ne découle quelque mal ; ni de mal qui ne soit accompagné de quelque bien : quand la somme de celui-ci excède celle de celui-là, on conserve le premier, et, *vice versâ*, on y renonce, lorsque ses désavantages sont plus nombreux.

On a comparé nos Colonies à ces maisons de campagne de pur agrément, si chéries des amis qu'on y invite, et même du maître qui en fait les honneurs ; où chacun se trouve si bien à table, au jeu, à la promenade, mais qui n'en finissent

pas moins par ruiner ceux à qui elles appartiennent.

Ce siècle, je le sens, n'est pas celui où l'opinion que j'expose ici sera le plus généralement adoptée. Quelque décisifs que soient en sa faveur quantité de faits, et les raisonnemens que j'en ai déduits, le sentiment contraire prévaudra encore long-temps. Dans plusieurs cas, il n'est que l'excès d'un mal qui en devienne le remède. Quels seroient les sermons ou les préceptes de sagesse qui arrêteroient tout-à-coup le torrent impétueux d'une dépravation de mœurs, ou feroient renoncer sur le champ à des jouissances dangereuses, auxquelles on se livreroit avec passion? Je n'ai pas prétendu non plus redresser le sentiment de ceux dont le mien blesse les chers intérêts. Si je n'avois dû avoir que de pareils lecteurs, je me serois abstenu de publier cet écrit. Je n'adresse la parole qu'à des juges moins

prévenus et plus impartiaux ; à ces ames échauffées du désir de l'intérêt général ; à ces esprits enfin qui sauront, dans le calme de la raison, peser le pour et le contre de mon opinion.

Au reste, elle devient de jour en jour moins paradoxale ; elle m'a paru être tacitement celle du Gouvernement actuel, et je la vois bien mieux exprimée dans quelques écrits récemment publiés.

EXAMEN POLITIQUE

DES COLONIES MODERNES.

§. I.er

INTRODUCTION.

La rupture du traité d'Amiens par les Anglais, uniquement fondée sur des motifs qui ont rapport aux Colonies; dans les vues, premièrement, de garder l'isle de Malte, comme un boulevard avancé, propre à garantir l'Egypte d'une invasion étrangère, et n'avoir rien à craindre de ce côté pour leurs possessions orientales : et en second lieu, afin de nous priver de nos Colonies de St.-Domingue et de la Louisiane (1).

Plus récemment, les hostilités perfides dont ils viennent de se rendre coupables envers l'Espagne, ainsi que l'impuissance où cette Couronne paroît être de se venger d'un tel attentat.

Les fréquentes guerres enfin que nous soutenons contre ces éternels rivaux au sujet de nos Colonies, et les malheurs publics et particuliers qui résultent de ces longues contestations, dont le poids et la malignité retom-

(1) Ceci a été écrit en Décembre 1804.

bent autant sur les deux principaux adversaires, que sur les Puissances entraînées à y prendre part : tous ces cas, dignes de la plus sérieuse réflexion, m'ont conduit de pensée en pensée à cette importante question, savoir : *si ces possessions sont utiles ou nuisibles aux Puissances de l'Europe ;* et par suite, *si elles ont été avantageuses à la France ?*

Cette seconde proposition est on ne peut plus intéressante pour tout Français qu'un intérêt particulier ne domine pas, mais qui est sincèrement attaché à sa Patrie : et à l'égard du Gouvernement, il seroit essentiel qu'au moyen d'une discussion approfondie il fût fixé sur ce point important, avant de songer au rétablissement de Saint-Domingue ; ouvrage qu'il faudra reprendre sous œuvre depuis les fondemens, y sacrifier une nouvelle population blanche et d'immenses sommes, dans un temps où l'Empire, sortant d'une très-longue guerre, sera épuisé d'hommes et d'argent.

Si l'on parvenoit à reconnoître que les Colonies sont superflues à la France, pour lui conserver ses vraies richesses, la maintenir dans sa grandeur et perpétuer le repos et la prospérité de ses peuples, qu'auroit-elle besoin alors de rétablir celle de Saint-Domingue ? et s'il étoit démontré que ces possessions n'introduisent dans son sein qu'une pauvreté

réelle sous une opulence apparente, qu'elles la minent, l'énervent et lui sont de continuels sujets de soucis et de démêlés, devroit-elle hésiter de les répudier ?

Je crois que ces assertions méritent d'être examinées, je vais l'entreprendre : l'Espagne me servira de texte pour entrer en matière, et de premier terme de comparaison.

Je préviens, avant de commencer, qu'en cet écrit presque tout y est cité et rappelé de mémoire ; que néanmoins ce que j'avance est fidèle, à l'exactitude littérale près : mes allégations aussi devroient être plus rigoureusement prouvées ; je m'en suis dispensé, les estimant de notoriété publique. On pourra remarquer, d'ailleurs, que je m'appuye moins de calculs théoriques, que de comparaisons et de faits réels.

Je demande encore grâce pour quelques répétitions ; j'aurois pu les faire disparoître, mais je ne les crois pas absolument inutiles.

§. II.

Effets qu'a produit sur l'Espagne la possession de ses Colonies du Nouveau-Monde.

Personne n'ignore que cette Monarchie étoit forte par elle-même et fut long-temps puissante (1), lorsque ses moyens de grandeur

(1) On cite des époques fort antérieures à celle de l'invincible Armada

étoient resserrés sur son sol et dans sa population. On sait aussi que sa décadence date de l'époque qui étendit si prodigieusement sa domination dans le Nouveau-Monde, et lui acquit les plus riches mines de l'Univers.

Ce contraste frappant des trésors immenses répandus annuellement dans ce Royaume, avec la pauvreté générale qui y règne et la langueur de son Gouvernement, n'a point échappé à la réflexion des observateurs. Tous sont convenus que cet or et cet argent, reçus à profusion et sans peine, avoient ôté aux Espagnols le goût du travail et le besoin des occupations lucratives; et qu'en conséquence ils avoient abandonné culture, manufactures, arts et métiers : cependant, comme la nécessité de manger et de se vêtir, ainsi que le désir de posséder des objets de luxe, n'en subsistent pas moins, leur numéraire employé à ces divers usages, ne faisant que passer momentanément chez eux, et devenant la véritable propriété des étrangers leurs fournisseurs, il ne leur reste donc ni or, ni argent, ni industrie, ni culture, ce qui est le dernier période de la chute d'une Nation. Il a été ajouté à cette cause l'énorme quantité de sujets européens, dont l'Espagne s'est dépeuplée, pour fournir de Colons ses vastes

de Philippe II, où les flottes d'Espagne firent trembler l'Angleterre; et son infanterie, la meilleure de l'Europe, soutint cette réputation jusqu'aux victoires du grand Condé.

possessions, tant orientales qu'occidentales.

Il semble que des raisons aussi sensibles auroient dû frapper les autres Puissances qui possèdent des Colonies, et les avertir d'examiner si les mêmes causes n'avoient pas produit chez elles de pareils effets ? Les esprits en furent vraisemblablement empêchés par le clinquant que jettoient ces possessions. Leur opulence, celle de quelques Villes maritimes, l'affluence de l'or et de l'argent, devinrent autant de prestiges qui, ayant ébloui la pensée et imposé silence à la réflexion, ne permirent pas de reconnoître que ces pernicieux effets étoient communs à tous les Royaumes à Colonies, à la différence seule, qu'ils y frappoient avec plus de foiblesse et de lenteur qu'en Espagne ; qu'à celà près, ils opéroient un mal réel qui, avec le temps, deviendroit aussi grave.

En effet, le besoin d'hommes, sans cesse renaissant, pour devenir des colons, des soldats ou des marins, dont une grande partie périroit par la malignité du climat ou dans des combats récidivés, occasionés par ces espèces de pommes de discorde, devoit insensiblement former un vide dans la population, et nuire ainsi peu à peu à la culture, aux fabriques et aux métiers.

Mais cette diminution de sujets, attendu qu'on avoit à peupler des pays bien moins

étendus que ceux de l'Espagne, n'y fut d'aucune considération : on y trouvoit au contraire une heureuse ressource pour débarrasser l'Etat, dans ces premiers momens, de quantité d'hommes à charge ou pernicieux à la société.

On observa encore que cette perte d'individus seroit réparée par l'émulation et l'énergie de ceux qui resteroient, et qu'enfin, le commerce entre ces Royaumes et leurs Colonies, portant sur les productions et les fabriques des deux crus (ce qui n'étoit pas le cas de l'Espagne), au lieu de nuire, seroit mutuellement avantageux, et favoriseroit dans les métropoles l'agriculture, la navigation, les manufactures et la population.

Les peuples de l'Europe, prévenus par l'esprit de propriété, la mode, et leur goût irréfléchi pour les productions de ces pays nouveaux, oublièrent l'axiome fondamental de la force et de la richesse des Nations, dont la mesure est dans celle des subsistances et des autres nécessités de la vie; ils n'aperçurent pas qu'une trop grande extension de trafic, de navigation, et même de travail de manufactures, pouvoit devenir nuisible aux états, en exigeant une multitude de bras, au préjudice des occupations qui fournissent les premiers besoins.

§. III.

Balance des avantages et des désavantages que la France a éprouvés de la possession de ses Colonies.

Cette irréflexion générale a duré long-temps, et je l'ai partagée, en considérant le lustre de la Nation française et la splendeur de ses Colonies.

Je remarquois que leur liaison commerciale avoit rendu l'or et l'argent extrêmement communs dans le Royaume ; que la navigation s'y étoit fort accrue ; qu'au moyen d'une nombreuse marine marchande, l'état pouvoit entretenir de puissantes armées navales, et qu'il en avoit acquis un rang distingué parmi les états commerçans. J'observois l'accroissement extraordinaire de ses Villes maritimes ; la magnificence de leurs édifices ; l'opulence de leurs négocians ; une population qui y augmentoit à vue d'œil ; des occupations lucratives et continuelles, et une activité d'affaires en tout genre, qui émerveilloit.

Je n'admirois pas moins l'état florissant de la capitale, qui, devenue le séjour de quantité de personnes enrichies par la culture ou le commerce des Colonies, grands seigneurs, fermiers-généraux, banquiers, artistes et négocians, et le rendez-vous de mille étrangers

et autres gens à luxe, à dépenses et à plaisirs, ne comptoit en ce genre qu'une seule rivale parmi les premières villes de l'Europe.

Tel étoit le superbe aspect que Paris et la longue lisière des côtes de France présentoient à mon esprit; flatté de cet éclat de prospérité, j'aimois à m'en repaître l'imagination.

De plus mûres réflexions, bien naturelles après les désastres de nos Colonies, ont détruit en moi ces flatteuses illusions. Elles m'ont appris que cette prospérité n'avoit été pour la France qu'un faux brillant qui n'avoit répandu son éclat phosphorique que sur ses rivages maritimes, et dont la fausse lueur commençoit à se changer en une obscurité qui s'épaississoit de jour en jour.

Ayant mieux sondé cette spécieuse situation, je remarquois qu'à mesure que l'or et l'argent étoient devenus plus communs dans le Royaume, tout aliment, tout objet de nécessité première, toute main-d'œuvre et tous biens-fonds y avoient accru de prix dans la même proportion; conséquemment, que les fortunes, augmentées en apparence, restoient toujours les mêmes; qu'avec le temps, cette égalité disparoissoit, parce que les richesses introduisant, avec le luxe, quantité de nouveaux besoins, les mêmes fortunes avoient déchu, dans la proportion du progrès de ces jouissances précédemment ignorées: que si les

ports de mer se peuploient extrêmement, ce ne pouvoit être qu'au détriment de la population de l'intérieur du Royaume ; qu'en effet, elle s'affoiblissoit de plus en plus dans les villes et les campagnes reculées, leurs habitans accourant à l'envi aux lieux où florissoit le commerce maritime ; que si ceux-ci jettoient de l'éclat et affichoient la richesse, on apercevoit dans celles-là des regards sombres et tristes, annonces certains de la misère (1) : que les journaliers des champs surtout étoient si pauvres, que, mal nourris, à peine vêtus, gelés en hiver, brûlés en été, et dans leurs maladies n'ayant pas un écu pour se procurer le moindre soulagement, ils languissoient plutôt qu'ils ne vivoient, et donnoient le jour à des enfans qui, se ressentant de l'impuissance de leurs pères, mouroient presque tous avant d'être sortis de l'enfance.

J'observois l'agriculture négligée par l'effet des causes précédentes, et le sol de la France pouvant à peine suffire à la subsistance annuelle ; le commerce extérieur des blés considérablement tombé ; et l'éducation des trou-

(1) Tous les économistes sont convenus, ainsi que les observateurs étrangers, de l'extrême misère de nos gens de la campagne. M. Necker lui-même l'avoue dans son administration des finances, quoique dans cet ouvrage il se plaise à considérer la France sous l'aspect de la prospérité : mais sans s'arrêter à des témoignages, rien n'est plus avéré que le luxe et la misère marchent toujours de front et dans une proportion égale, à cause de l'inégalité extrême dans les fortunes que les richesses, mères du luxe, introduisent dans l'Etat.

peaux presqu'entièrement abandonnée. Je voyois enfin au-dehors, que les Français avoient délaissé les grandes pêches de mer, et toute navigation d'économie, pour ne plus chérir et soigner que leurs Colonies à sucre.

Quant à celles-ci, je remarquois que leur établissement, le progrès de leurs cultures et la protection dont elles ne pouvoient se passer, avoient coûté des milliards à l'état, dans l'entretien d'une puissante marine guerrière, uniquement destinée à leur sureté : que leur possession avoit entretenu une rivalité perpétuelle entre la France et l'Angleterre, une source intarissable entr'elles de démêlés politiques et de longues guerres, dont les frais avoient chaque fois épuisé le trésor public, augmenté les impôts, nécessité des emprunts et appauvri le Gouvernement.

Que ces contestations maritimes, toujours accompagnées d'autres combats sur terre, jointes à l'insalubrité du climat des Colonies, avoient causé ce grand vide dans la population de la France, réduite, suivant quelques écrivains, à 15 ou 16 millions d'individus (1),

(1) Il est assez indifférent de savoir laquelle de ces estimations approche le plus de la vérité, en y comprenant encore celle de M. Necker, qui, de son temps, comptoit en France 25 millions d'individus. Il n'y a eu qu'une voix alors pour un vide quelconque dans la population du Royaume, assez marqué, sans calcul, par le relâchement de la culture et le haut prix de la main-d'œuvre. Il auroit été en effet miraculeux, que le nombre des habitans n'eût pas diminué dans un état miné depuis 150 ans en temps de guerre, par de nombreuses armées de terre et de mer, et en temps de paix, par des émigrations journalières dans des Colonies, et continuellement, en outre, par les effets du luxe et de la mollesse dans les grandes villes, et de la misère dans les campagnes.

et plus généralement à 20, à prendre le Royaume dans ses précédentes limites; qu'enfin la dette (1) nationale, résultée de tant de dépenses continuelles, nos défaites sur mer, la perte de nos vaisseaux, les longues et fréquentes interruptions du commerce, et nos luttes constantes et difficiles contre les Puissances voisines du continent, étoient autant de causes provenues de la possession de nos Colonies, qui avoient tellement affoibli l'Etat, que les étrangers ne le comptoient plus, sur la fin du règne de Louis XV, que pour un pouvoir du troisième (2) rang, parmi ceux qui forment le système de la balance politique de l'Europe.

Tel étoit le revers de la médaille, et j'en demeurois tristement affecté.

(1) Notre dette nationale s'élevoit du temps de Louis XVI à près de 4 milliards; et l'on sait que son énormité, ainsi que les efforts du Gouvernement pour trouver les moyens de l'acquitter, sont l'une des causes, qui, ayant exalté les esprits, ont contribué à notre révolution.

Un auteur Allemand, je ne sais sur quelle autorité, porte encore aujourd'hui la dette de la France à 5 milliards.

(2) Cette décadence politique de la France ne fut malheureusement que trop vraie. J'en rappellerai deux traits. En premier lieu, le traité de Paris, en 1763, qui nous enleva le Canada et la Louisiane, et força Louis XV à toutes les stipulations honteuses qui concernoient les fortifications et le port de Dunkerque, jusqu'à y souffrir un Surveillant anglais.

Il y eut aussi une occasion sous Louis XVI, où ce Roi, voulant intervenir armé dans quelque différent élevé au sujet de la Hollande, n'osa pas se compromettre avec le Roi de Prusse (ce n'étoit pas Frédéric le Grand) qui de son côté y envoyoit des troupes.

Ce sont ces événemens et d'autres semblables, qui donnèrent lieu à l'anglais Burke d'avancer dans ses écrits, ou en plein Parlement, que désormais la France devoit être rayée du nombre des Puissances prépondérantes de l'Europe. Les choses ont bien changé depuis.

§. IV.

Quelles sont les Colonies dont les effets ont été généralement funestes ?

Frappé de ces désavantages, dont il résultoit, contre le sentiment reçu, que nos pays d'outre-mer étoient des propriétés nuisibles, je ne fus que trop confirmé dans cette affligeante opinion, en distinguant deux sortes de Colonies; les unes de luxe, et les autres d'une utilité plus réelle, c'est-à-dire, les superflues et les nécessaires.

Je rangeai dans la dernière classe presque toutes celles des Peuples anciens, qui n'en établirent guères que dans les vues de se décharger de l'excédent de leur population; ou pour s'affermir dans des conquêtes; ou pour occuper quelque point important de communication.

Les Européens en ont formé des deux espèces. Je place, dans le rang des nécessaires, celles qu'ils fondèrent dans le Continent et les isles du nord de l'Amérique, en vue de la population, de l'agriculture, des grandes pêches, et d'un commerce fondé sur ces bases.

Pour me renfermer dans celles qui nous appartinrent, (le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve et la Louisiane) leur établissement, mieux raisonné et plus suivi, pouvoit deve-

nir très-utile à l'État, sous les rapports précédens.

Elles l'auroient soulagé, dans le besoin, de son surcroît de population, si toutefois nos guerres civiles, religieuses ou politiques n'y eussent pas suffisamment pourvu. Placées dans des climats salubres et d'une température semblable à la nôtre, elles auroient offert le double avantage d'accroître promptement en population, et de consommer quantité de nos étoffes et de nos productions. Leur navigation eût donné à la France des matelots expérimentés ; et leurs forêts, des bois de construction propres aux édifices et aux vaisseaux. Dans moins d'un siècle, devenues le boulevard de nos isles des Antilles, elles les auroient pourvues, en outre, de grains, de bois et de salaisons.

Ces Colonies du nord, en raison de leur nombreuse population, n'auroient eu besoin, en plusieurs cas, que de leurs propres forces, pour se défendre contre l'ennemi : au moins, n'eussent-elles pas placé la métropole dans la nécessité d'y tenir continuellement des garnisons européennes, ni de leur envoyer des secours pressans et nombreux. Le genre de leurs cultures étant à peu près celui de l'Europe, les productions de leur sol n'auroient excité ni la jalousie, ni la cupidité d'aucune puissance rivale : enfin la modicité des fortu-

nes coloniales eût rendu chaque famille plus sédentaire sur ses foyers ; et cette résidence eût affranchi la métropole du besoin d'y renouveler sans cesse les Colons ; elle eût rendu ceux-ci attachés de cœur au sol qui les auroit vu naître.

J'appelle Colonies superflues et même pernicieuses, celles que les Européens possèdent dans le reste du Nouveau-Monde et dans les Indes orientales, en ce qu'elles n'ont aucun des avantages politiques précédens ; qu'au contraire, elles épuisent leur Mère-patrie d'hommes et d'argent ; qu'elles leur nécessitent des efforts continuels ; que les trésors qu'on en retire, deviennent nuls ou nuisibles, sous plusieurs aspects ; et qu'il est de fait que toutes les puissances qui en ont, sont tombées, comme la France, dans la langueur et le dépérissement.

En effet, qu'ont gagné l'Angleterre et la Hollande à posséder de vastes et riches Colonies ? Celle-ci a également tombé dans une décadence qui n'est pas équivoque ; et celle-là ressemble, trait pour trait, à la grenouille de la fable, qui creva à force de se gonfler. Cet immense colosse, qu'on peut comparer à la statue du songe de Nabuchodonosor, ne se soutient plus qu'en redoublant continuellement d'efforts, c'est-à-dire, en creusant journellement l'abîme qui doit l'engloutir.

Ces efforts ne cessent de (1) l'épuiser. Il y a long-temps que sa population est au-dessous de ses vastes entreprises, malgré que, pour y subvenir, elle ait, dans l'intervalle, tari d'hommes plusieurs petits états d'Allemagne; et sa dette (2) nationale se monte à une somme qui effraye l'imagination. Les impôts qu'on y perçoit sont d'un tel fardeau, que les villes opulentes seules peuvent les supporter : on en peut juger par les nombreuses émigrations d'Ecossais et d'Irlandais, annoncées dans les gazettes, qui aujourd'hui fuient leur sol, pour aller chercher autre part une patrie moins foulée et un Gouvernement plus doux.

Cette Grande-Bretagne, autrefois si riche en blé et qui exportoit la moitié de ses récoltes, ne peut plus alimenter ses habitans. La rareté et la cherté du pain s'y renouvellent tous les ans.

Le Portugal n'a pas été plus heureux avec ses possessions aux Indes orientales, et son Royaume du Brésil, si riche en or et en pier-

(1) L'Angleterre, à force d'armer, paroît invincible sur mer ; mais de fait, elle n'y fut jamais aussi foible. Ses vaisseaux n'ont que moitié équipage, et beaucoup restent dans le port, faute de pouvoir s'en procurer.

(2) Beaucoup de gens regardent la dette nationale de l'Angleterre comme devant lui être fort indifférente, attendu, disent-ils, que c'est la main droite qui doit à la main gauche : ceci n'est pas tout-à-fait exact. Les Etrangers ont beaucoup de fonds placés en Angleterre. Quand cela ne seroit pas, lorsqu'elle fera banqueroute, ce qui est immanquable et peut-être prochain, les Anglais ses créanciers ne perdront-ils pas leurs capitaux aussi complètement que si toute autre Puissance les leur avoit dûs?

rerries. Cet Etat n'est plus ce qu'il étoit, lorsque son prince Henry, au commencement du quinzième siècle, donnoit l'essor aux nouvelles découvertes et les encourageoit avec chaleur. La Hollande seroit-elle aujourd'hui en état de secouer le joug d'un Prince puissant comme Philippe II, ainsi qu'elle en eut le courage et les moyens, avant de posséder un pouce de terre hors de ses limites?

La Suisse même, sans avoir de Colonies à elle, ne s'en est pas moins ressentie, ayant perdu quantité de ses sujets, soit dans ceux qui s'en sont expatriés pour prendre part aux bénéfices du commerce, ou de la culture des contrées du Nouveau-monde, soit dans les soldats qu'elle a fournis aux puissances maritimes dans leurs fréquens démêlés. Elle en est considérablement affoiblie : ce n'est pas la même population, ce ne sont plus les mêmes hommes. Tel est aussi le sort de la Hesse, du Palatinat du Rhin et de quelques autres petites Souverainetés d'Allemagne, qui ont longtemps vendu leurs sujets à l'Angleterre, soit comme soldats, soit comme futurs colons.

§. V.

Différence remarquable entre l'ancienne dépopulation de l'Europe et celle qui y a lieu actuellement.

Dans les temps anciens, les Nations du nord

sortant par essaims de leurs rigoureux climats, pour aller dans le midi conquérir et habiter des terres plus riantes et plus favorisées, faisoient chaque fois des saignées considérables à leur population ; mais ces sorties ne revenoient pas souvent chez un même peuple : elles ne pouvoient y être que l'effet d'une population devenue excessive par le laps du temps, et dans un état de paix habituel : ce n'étoit que l'excédent qui quittoit le pays. Dans le cas contraire, le temps et la fécondité des familles qui restoient (on sait que les climats du nord sont distingués en cela), réparoient ce dommage ; ainsi ces émigrations, quoique fort nombreuses ; formoient des pertes passagères, qu'aucune cause extérieure n'entretenoit plus.

La dépopulation qui mine aujourd'hui l'Europe, depuis la découverte du Nouveau-Monde, est d'un genre tout opposé, en ce que le temps, au lieu d'y remédier, l'agrave sans cesse. Toujours ces climats ardens, et les guerres qu'engendre la possession de leurs pays, exigeront une multitude de Marins, de Soldats et de Colons, et toujours ils en seront le vaste cimetière ; de même que la Terre-Sainte, l'Egypte et l'Asie, le furent pour nos armées de Croisés.

J'ai souvent entendu alléguer que cette dépopulation moderne étoit nécessaire. Sans

elle, disoit-on, les naissances dans notre espèce excédant presque toujours les mortalités, les Royaumes seroient bientôt surchargés d'un tel surcroît de peuple, que les lois ne pourroient s'empêcher, pour en restreindre le nombre, de recourir à des expédiens qui révolteroient l'humanité : nommément l'exposition des enfans, usitée à la Chine, afin d'y prévenir les désordres que des circonstances pareilles y avoient excités précédemment.

Il est certain qu'un infanticide semblable répugne souverainement ; mais diffère-t-il, dans le fond, de cette espèce d'homicide que perpétuent sans bruit, l'établissement, l'entretien et la protection des Colonies, ainsi que mille et mille combats de terre et de mer, dont elles sont l'origine ?

Est-il assuré, d'ailleurs, que la population des Royaumes monteroit à un excès pernicieux ? Il est de fait qu'en tout temps la nature seule établit une juste proportion dans la masse des individus de l'espèce humaine. Si quelquefois elle s'écarte de cet équilibre, en plus ou en moins, elle récèle en son sein, dans ses faveurs (1) ou dans ses fléaux, et sans aucun besoin de nos étroites combinaisons,

(1) La nature répand plus communément ses pluies, ses rosées, et plusieurs autres moyens de fertilité, qui multiplient les subsistances, et conséquemment les individus. Mais aussi, par intervalles, elle envoie des pestes terribles, la petite vérole, la fièvre jaune, des famines générales, et pareils autres fléaux qui, dans une seule saison, réduisent à peu de chose une population de plusieurs siècles.

des ressources suffisantes pour rentrer bientôt dans son ordre moyen et le plus habituel. Il est donc fort inutile que nous nous en inquiétions.

L'exposition des enfans étoit permise chez les Grecs et chez les Romains; mais il ne faut pas en induire que ce fût pour obvier à l'excès de leur population; les guerres la diminuoient assez.

Ce n'est pas à l'excessive population de la Chine, qu'il faut attribuer l'existence de la loi qui y permet l'infanticide. Un excellent (1) observateur remarque à ce sujet, que cet empire, dans sa totalité, est moins peuplé que l'Allemagne, qui elle-même ne l'est pas autant que l'Angleterre, où l'on n'est pas obligé d'exposer les enfans. L'avarice et la cupidité, dit cet auteur entr'autres raisons, entretiennent parmi les Chinois cet abominable usage. Pour gagner beaucoup, ils s'accumulent dans les villes commerçantes et le long des rivières: là se multipliant trop, en raison de leur nombre disproportionné avec les terrains qu'ils occupent, il n'est pas étonnant qu'ils les surchargent d'une population (2) excessive, qui,

(1) De Paw, Recherches philosophiques sur les Chinois et les Egyptiens.

(2) On vante beaucoup la fécondité des femmes de la Chine, et on lui attribue cet excès de population. Je le rapporterois plutôt à l'absence des causes qui dépeuplent notre Europe. Cet Empire, baigné de la mer à l'est et au midi, et séparé, à l'ouest, des déserts de la Tartarie par une chaîne de hautes montagnes, n'est ouvert aux peuples voisins que par le nord, où est leur grande muraille. C'est par-là que les Tartares

dans certaines circonstances, les exposeroit à périr de faim, si d'avance ils ne la restreignoient. Ce sort ne les attendroit pas, si, moins avides de gains et satisfaits d'une vie frugale, ils alloient habiter plusieurs provinces intérieures de 20 à 40 lieues d'étendue, en Landes et en Forêts, où vivent ici, quantité de bêtes féroces, des tigres surtout; et là, des espèces de Sauvages dispersés dans les bois.

La dépopulation actuelle de l'Europe est d'autant plus alarmante qu'inaperçue par sa lenteur, ainsi que le sont les autres calamités attachées à la possession des Colonies de luxe : tout cela ne devient sensible, que quand le mal est presqu'à son comble, et qu'alors même, il est encore couvert d'un prestige de quelques avantages particuliers, qui font une illusion générale et d'autant plus difficile à dissiper, que les goûts, les habitudes et l'intérêt personnel, soutiennent hardiment que ce commerce est favorable aux puissances qui le font, en augmentant leurs richesses et leurs forces.

y sont entrés pour en faire la conquête ; mais chaque fois sans grande effusion de sang, et adoptant ensuite les mœurs et les usages des vaincus. Les Chinois, jouissant ainsi d'une paix presque continuelle, ne sortant pas de leur pays pour courir le monde, n'ayant aucune grande navigation extérieure, ni de Colonies meurtrières à établir, leur excessive population rentreroit dans mes principes. En Amérique, les Etats-Unis jouissent d'une position géographique à peu près pareille, et elle leur donnera les mêmes avantages d'une paix continentale non interrompue, et d'une grande population.

§. VI.

Observations sur la puissance des Etats Européens qui ne possèdent pas de Colonies.

Pour en décider avec une entière connoissance de cause, j'observerai si les Puissances, privées de ces possessions, en sont devenues plus pauvres et plus affoiblies ?

Ici, je pourrois trancher la question à l'égard de la pauvreté : cet état n'est réel que dans un sens relatif ; il ne l'est pas par lui-même. Un Paysan qui vit bien avec cent pistoles par an; un Bourgeois qui jouit de tous ses aises avec dix mille francs de revenu; et un Grand qui dépense par an ses cent mille livres de rente, ont chacun individuellement une fortune égale, relative à leurs besoins, quoiqu'il y ait loin de mille francs à cent mille.

Cette distinction peut servir de réponse à ceux qui font l'éloge des richesses excessives de l'Angleterre. Si ses besoins sont encore plus excessifs, ainsi qu'on ne peut le dénier, elle est alors, sans contredit, l'Etat le plus pauvre qu'il y ait au monde : ses emprunts perpétuels l'attestent suffisamment.

Je reviens aux Puissances qui n'ont pas de Colonies, et je découvre parmi celles de l'Europe, qu'elles y ont acquis un rang supérieur à celui qu'elles occupoient autrefois, sans se

dépeupler, sans fouler les peuples d'impositions, sans contracter de dettes, en augmentant leurs revenus et même leur numéraire, aux dépens des Nations qui vont en chercher la matière au loin avec tant de peines et de dépenses. Pour obtenir ces avantages, tout leur secret a consisté à s'attacher à tirer parti des bras de leurs sujets et des productions de leur sol.

C'est ce qu'offrent plus particulièrement la Prusse et la Russie; ce qu'étoit la Pologne; ce que présente l'Autriche, quoique un peu moins, attendu ses nombreuses guerres contre la France, comme stipendiaire de l'Angleterre. On peut y joindre la Suède, la Saxe, la Bavière et même le Dannemarck, dont le commerce limité n'a pas porté une grande atteinte à sa population, et qui, par la modicité de ses Colonies, n'a pas fourni de prétexte à la jalousie britannique.

Depuis la découverte du Nouveau-Monde, les Etats de Barbarie se soutiennent dans la même vigueur et dans une force égale: on est surpris que des puissances aussi foibles luttent, et quelquefois avec avantage, contre l'Espagne et le Portugal; qu'elles insultent avec impunité les pavillons des Peuples marchands, ou qu'elles en soumettent la plus grande partie à leur payer des tributs annuels. Ce ne fut ni avec des richesses acquises par le commerce,

ni avec des armées navales, que leurs ancêtres les Sarrasins conquirent la Syrie, la Perse, l'Asie-mineure, l'Egypte, les côtes d'Afrique, la Sicile, les Espagnes, et qu'ils faillirent envahir la France.

La Sicile doit à sa seule fécondité et à la paix dont elle jouit, son abondance et son bonheur. La Turquie n'eut jamais de Colonies ni de commerce : elle a été néanmoins, durant deux ou trois siècles, la puissance la plus formidable de l'Europe. Sa décadence actuelle est fondée sur des causes indépendantes de celles dont je parle, à moins qu'on n'y comprenne la trop grande étendue de sa domination.

Je pourrois encore, en sortant de l'Europe, citer la Chine, le Japon, l'Indoustan et les autres grands royaumes des Indes, comme ayant, sans commerce extérieur, conservé respectivement la balance de leurs forces naturelles, et conséquemment leur même rang politique.

§. VII.

Remarques sur les Puissances maritimes, tant anciennes que modernes.

Les observations précédentes acquerront plus de force, en examinant quelle fut la durée des Puissances commerçantes des siècles anciens et des modernes.

Tyr, Sidon, Carthage, Marseille, Rhodes et les Républiques marchandes qui illustrèrent plus tard l'Italie, jetèrent un grand éclat dans les temps de leur haute fortune ; mais ce fut, pour chacune d'elles, une splendeur éphémère : elles déchurent avec la même promptitude qu'elles s'étoient élevées ; les unes absolument détruites, et les autres, depuis leur chute, étant devenues plus foibles et plus obscures qu'elles ne l'avoient jamais été. On a vu précédemment, en combien peu de temps les Puissances maritimes d'aujourd'hui sont tombées dans l'etat de foiblesse et de dépérissement qui les caractérise.

Ces effets communs peuvent-ils provenir d'autre cause que d'un vice général inhérent dans ces sortes de Gouvernemens? Leur plus grande faute est de trop étendre la sphère de leur activité commerciale. Forcés d'en épuiser le centre, pour en garnir chaque point de la circonférence, ils s'affoiblissent ainsi, et chez eux, et dans toutes les parties de leur domination; ensuite, l'extrême quantité de sujets qu'exige la marine, en enlève nécessairement beaucoup à l'Agriculture et aux ateliers, qui en souffrent de plus en plus. Encore, pour se défendre ou pour attaquer, l'Etat a besoin de troupes mercenaires, qui n'ont aucun intérêt à sa conservation. Enfin, dans ses vastes entreprises, dans ses nombreuses communica-

tions, ne manquant jamais de choquer d'autres Puissances, ou d'en être incommodées, leur lot le plus habituel est d'avoir quantité de différends, ou d'être en guerre ouverte avec quelqu'une d'elles.

On peut objecter ici, qu'avant de posséder des Colonies, la France étoit également engagée dans de longues et sanglantes guerres. J'en conviens, et c'est précisément parce qu'il s'en élève trop fréquemment aux dépens de la prospérité publique, qu'il faut éviter de nouveaux sujets d'en faire naître : or, y en a-t-il qui produisent plus de contestations politiques et de raisons d'en venir aux armes, que la cupidité mercantile, la rivalité du commerce, et la jalousie qu'il provoque ? Depuis 60 ans, voici la cinquième guerre que la France soutient contre l'Angleterre, dont quatre pour le moins ont été occasionées par des intérêts coloniaux.

On en peut juger encore par les différends qui existèrent entre Gênes et Venise, la Hollande et le Portugal, et par l'empire insolent que l'Anglais exerce sur tous les autres pavillons.

Au reste, on doit remarquer que les guerres soutenues autrefois par la France, n'étoient pas aussi destructives pour l'Etat que celles d'aujourd'hui, qui ont lieu en même temps sur terre, sur mer, et dans les quatre parties

du monde : qu'alors, souvent, les armées ne sortoient pas du Royaume, et que licenciées, chaque combattant retournoit sur ses foyers; ainsi, ni les hommes ni leur paye n'étoient pas, à beaucoup près, aussi perdus pour l'Etat, comme ils le sont dans les expéditions lointaines, et sous des climats meurtriers. Il ne falloit pas non plus alors la sixième partie des troupes de terre, dont on a besoin aujourd'hui.

§. VIII.

Caractère général des peuples marchands.

Il est de la nature de l'esprit du commerce d'avoir cette cupidité sans bornes, dont je viens de parler. Ses désirs ne sont jamais complètement satisfaits : des richesses acquises ne lui deviennent qu'un surcroît de moyens pour en acquérir de plus considérables.

L'Etat ne contracte pas moins cette passion que les particuliers; et tandis que ceux-ci tendent sans cesse à une augmentation de bénéfices, celui-là s'occupe aussi sans relâche de mesures propres à rendre le commerce national de plus en plus brillant. Ses productions ne lui suffisent pas; il lui faut d'autres denrées, d'autres matières premières, des mines d'or ou d'argent, des pays où croissent les épiceries et les aromates, et où se trouvent

les perles et les pierreries : tous objets de luxe et germes d'une foule d'effets funestes, tant au physique qu'au moral.

Rempli de cette extrême cupidité, et pareil au chien du fabuliste, qui lâche sa proie pour n'en saisir que l'ombre, cet Etat enivré de conquêtes, parcourt les mers, cherche, s'enfonce dans les plus éloignées, et ajoutant l'injustice à l'avidité, s'y empare de toutes les plages qui lui conviennent.

Engagé dans ces entreprises, il se met dans la nécessité de faire de puissans efforts : il y consacre ses vaisseaux, ses matelots, ses soldats et son or. Ce moment de ses conquêtes est le seul brillant (1) pour lui, parce qu'il les entreprend dans la fraîcheur et la plénitude de ses moyens : mais ses dépenses croissant sans mesure, ses finances en souffrant, et sa population diminuant à vue d'œil, en peu de temps, la continuité de ces efforts extrêmes, aussi indispensables pour conserver que pour acquérir, le place dans une situation telle que ses ressources ne sont plus proportionnées à ses vastes besoins. Ceux-ci le rongent et l'énervent : et si l'on y ajoute les démêlés hostiles qui naissent de ces conquêtes et de la jalousie des autres peuples, on aura

(1) Tels furent les succès des Carthaginois, des Vénitiens, des Portugais aux Indes, et ensuite des Hollandais qui ravirent tout à ces derniers, et auxquels il ne reste presque plus rien de ces conquêtes.

les principales causes de la rapide décadence d'un Etat commerçant.

Cet Etat est encore plus possédé de jalousie que les autres. Il veille attentivement sur les démarches de ceux qui entreprendroient de le troubler dans son négoce, ou de compromettre en rien un intérêt aussi cher : il prétend en jouir seul à l'exclusion de tout rival. Ceux-ci, de leur côté, acquérant bientôt une portion de cette cupidité, ne voient pas sans envie une Nation seule profiter de l'avantage d'un élément qui n'appartient en propre à aucune Puissance. Excités à leur tour par ces passions, ils marchent sur les traces de ce dominateur de la mer, le rivalisent quand ils peuvent, et finissent enfin par l'inquiéter sourdement ou à découvert. Ces dispositions mutuelles constituent entre eux un état de guerre qui aboutit à les affoiblir et souvent à les détruire.

Les richesses encore rendent les Etats aussi orgueilleux et aussi insolens que les particuliers : d'où il arrive, qu'offensant, dans le délire de leur apparente prospérité, des empires puissans, ils en deviennent tôt ou tard les cruelles victimes. C'est ainsi que tombèrent Tyr, Carthage, Gênes et Venise : et telles sont les causes générales qui ont laissé si peu de durée au brillant commerce d'une Nation.

On peut donc conclure de ces deux para-

graphes que si *le trident de Neptune est le sceptre du Monde*, il n'y a point de souveraineté plus précaire.

§. IX.

Le peu de force réelle que donnent à un Etat le trafic et la navigation.

Une chose également vraie, et qui est une suite des causes précédentes, c'est que les peuples uniquement occupés de la navigation, ont succombé sous les armes de ceux qui ne s'en mêloient pas.

Si Tyr n'eût pas été séparée du Continent par un bras de mer (quoique dans sa plus grande splendeur, lorsque Alexandre en fit le siége), elle eût bien moins résisté à ce conquérant, qui, l'ayant jointe à la terre par une digue, s'en empara beaucoup plus facilement que de quelques villes obscures de l'intérieur de l'Asie. Dans le même temps, Carthage, dont les vaisseaux couvroient aussi les mers, étoit pressée par les Syracusains qui incendioient son territoire et menaçoient de l'attaquer.

Les Romains détruisirent cette florissante république, et soumirent Marseille dont le commerce s'étendoit au loin : ils favorisèrent Rhodes et l'humilièrent tour à tour, suivant leur politique.

Les Turcs ont mis fin à la puissance des

divers peuples d'Italie, que le commerce avoit enrichis et élevés.

La France n'a lutté qu'avec les plus grands efforts contre les Puissances ses voisines, qui n'ont pas de Colonies : et ce qui est digne de remarque, elle n'a étendu ses frontières, repris son éclat et rentré dans son premier rang politique, que depuis la révolution ; à l'époque précise où son commerce extérieur, sa navigation, sa marine et la balance de ses bénéfices, lui étoient devenus complètement nuls.

La raison en est, ainsi qu'on le verra par la suite, qu'alors les Français, entraînés par la force des circonstances, s'étoient replacés dans leur vrai caractère : qu'au lieu d'or, ils employoient du fer ; et qu'à la place des idées mercantiles et des désirs de la cupidité, ils ne respiroient que l'amour de la gloire et le salut de la patrie.

Il ne sera pas inutile, dans cette discussion, de fixer son attention sur les anciens législateurs. Ils se connoissoient en saines maximes de gouvernement, ou, pour mieux dire, ils y excelloient. Tous, dans leurs lois, défendirent la navigation extérieure. Plus d'une raison les y engagea : j'en parlerai plus bas. On sait combien par suite de ce préjugé, les Perses, les Indous, les Egyptiens, les Hébreux et d'autres peuples antiques, avoient la mer en horreur.

Sparte ne fit jamais aucun commerce ; c'étoit contre l'esprit de son institution : néanmoins elle vainquit Athènes, orgueilleuse de ses flottes et de la supériorité qu'elles lui avoient acquise sur les îles de l'Archipel. Sparte à son tour déchut de sa force et de sa puissance, et ne devint qu'un Etat ordinaire du Péloponèse, lorsqu'après avoir vaincu les Athéniens, commandant à la Grèce et ayant des flottes, elle se fut relâchée des maximes austères de son Gouvernement. C'est alors que les Béotiens, éloignés de la mer, la mirent à deux doigts de sa perte.

J'ajouterai que les anciens Scythes, peuples agrestes, sans arts, sans commerce et sans or, ont conquis les Nations du midi, qui avoient de tout cela : et que les Tartares leurs descendans se sont rendus maîtres à plusieurs reprises de la Chine, du Mogol et de la Perse, Royaumes fort opulens.

Les Gaulois nos ancêtres, peut-être plus sauvages que les Scythes, pénétrèrent dans l'opulente Asie, environ 600 ans avant l'ère chrétienne, sous leur chef Sigovese, et y occupèrent quelques Provinces. Dans le même temps, son frère le prince Bellovese s'emparoit de la Gaule Cisalpine. Brennus, ensuite, à la tête d'autres Gaulois, prit Rome ; sans compter quelques autres moindres expéditions. L'Empire Romain ne tomba non plus

que sous les coups réitérés des peuples barbares qui n'avoient nulle connoissance du commerce, de la navigation et des richesses superflues qui en proviennent.

L'Angleterre ne nous fut jamais si redoutable sur terre, que lorsqu'elle étoit pauvre et sans commerce, particulièrement aux règnes d'Edouard III et d'Henry V.

Jamais aucun Etat marchard ne forma un empire de durée. Ceux des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, des Grecs et des Romains, non plus que celui de Charlemagne, ne furent point acquis par des forces de mer, mais avec des armées de terre. Les Turcs employèrent les mêmes armes pour s'asseoir sur le trône des Califes, successeurs de Mahomet.

Les combats de mer ne décident pas du sort d'une Nation : Carthage n'auroit jamais été détruite par les Romains, s'ils ne l'eussent pas attaquée sur son sol. Telle sera la destinée de l'Angleterre, si l'on parvient à effectuer une descente chez elle.

L'or n'est pas nécessaire, disoient les anciens, ni pour peupler un Empire, ni pour le rendre puissant. Il n'est besoin que de bonnes mœurs, du travail et de la frugalité, pour donner à l'Etat une multitude d'hommes sains et robustes; d'appliquer leurs désirs et leurs bras à la multiplication des subsistances;

de rendre les fortunes à peu près égales ; d'exercer les citoyens aux armes et de les enflammer de l'amour de la patrie : de cet ensemble, dépend la force et la stabilité de celle-ci.

Tels étoient les Romains, lorsqu'ils résistèrent à Pyrrhus, et qu'ils parvinrent, après mille et mille combats, à soumettre les belliqueux peuples qui couvroient le sol de l'Italie.

§. X.

Quel est le commerce auquel la France devroit se borner.

Nous sommes loin de cette sévérité de mœurs; je ne cherche point à la prêcher, et mon intention n'est pas de censurer les nôtres. Autres temps, autres goûts, autres façons d'agir et de penser. Il n'entre pas dans mon dessein encore, de dissuader de la navigation et du commerce en général, mais d'en modérer la frénésie, et particulièrement, d'exposer combien celui des Colonies à objets de luxe est fatal aux vraies forces d'un Etat continental, avoisiné de grandes Puissances, quoiqu'il puisse être favorable à des négocians, à des villes, et même à des Provinces entières.

Avant que l'Angleterre et la Hollande eussent des possessions éloignées, ces Etats étoient devenus très-puissans, au moyen

d'une forte marine et d'un commerce, qui ne portoit guères que sur des matières premières de leur cru, ou sur les produits de leurs pêcheries. Ils augmentoient la valeur de ces objets, en donnant des apprêts aux uns, et manufacturant les autres. Ils mettoient le comble à leurs profits, en les exportant eux-mêmes.

Les blés et les draps principalement, fruits d'une grande agriculture et d'un soin particulier des troupeaux à laine, commencèrent la fortune de la première de ces puissances : et l'autre la dut à ses huiles de poisson, à ses harengs, à ses beurres et à ses fromages.

La plus grande richesse de l'Irlande ne consiste encore aujourd'hui que dans son beurre, son bœuf salé et ses toiles blanches : et si l'on privoit l'Angleterre de ces deux premiers articles, à peine pourroit-elle approvisionner le tiers de la marine qu'elle a sur pied.

Les labours, les pâturages et les pêches, telles sont les trois vraies mamelles des Etats. Leurs sucs nourriciers, ceux des deux premiers spécialement, ne passent pas par des canaux lointains, sujets à être obstrués par les caprices de la jalousie ou de l'ambition des étrangers. Leurs produits n'exigent d'autres fraix de l'Etat, que quelques primes et de

légers encouragemens. Ils reposent sur le travail et sur l'économie. Ils n'amollissent point le corps, inspirent le goût de la médiocrité, et attachent aux intérêts de la patrie. La navigation qu'ils procurent est de plus une pépinière d'excellens matelots, dont la vie n'est pas aussi souvent exposée par l'inclémence des saisons, qu'elle l'est en fréquentant les climats d'entre les Tropiques.

La France pouvant, comme l'Angleterre, fournir des blés et des draps ; des produits des grandes pêches, lorsqu'elle l'entreprendra; et par dessus cela, une immense quantité de vins goûtés de toutes les Nations, des sels, des huiles, des savons, des soieries, mille articles de modes, etc. qu'a-t-elle besoin de rechercher au loin d'autres objets de commerce et d'autres moyens de force et de richesse ? Qu'a-t-elle à faire de dépenser des milliards, pour se procurer par elle-même du sucre, du café, du coton et de l'indigo, qui lui coûtent plus qu'elle ne les (1) vend ; et des étoffes des Indes, qui ruinent la plupart de ses manufactures ?

On ne sauroit jamais avoir trop de matières premières, me dira-t-on, et celles qui nous viennent des Colonies, enrichissent l'Etat également. Les unes, revendues en nature aux

(1) Cela sera mieux établi plus loin.

étrangers, payent tous les fraix d'armement, et donnent par dessus un certain benéfice : les autres, manufacturées, doublent et quadruplent ce profit. Une livre de coton, par exemple, qui coûtera de 40 à 50 sous, travaillée en fine mousseline, peut décupler le prix d'achat : ainsi des autres.

L'erreur de ce calcul, quant au bénéfice, provient de ce qu'on ne regarde qu'au prix que le marchand ou le manufacturier donne de ces matières étrangères; et sous ce point de vue, qui a toujours été le grand cheval de bataille des négocians, on a raison. Mais il en est tout autrement, quand on ne considère pas les profits de quelques particuliers, mais ceux de la Nation en général, comme je fais. On reconnoît alors que cette livre de coton, que l'ouvrier n'a payée que de 40 à 50 sous, revient à l'Etat à plus de vingt et trente fois autant, soit par les milliards qu'il a sacrifiés à la possession de ses Colonies, et le vide qu'elles ont occasioné dans sa population; soit par l'interruption du commerce que leurs guerres amènent si souvent, et le tort que tout cela apporte à l'agriculture, aux manufactures et aux métiers.

Les dettes de toutes les puissances maritimes ne prouvent-elles pas la justesse de cette observation?

§. XI.

Raisons qui déterminèrent le Conseil de Louis XV à garder les Colonies, sur la proposition qui y avoit été faite de les abandonner.

Cet ordre de choses avoit frappé quelques têtes pensantes du ministère de Louis XV; et elles mirent une fois en question dans le Conseil d'Etat, *s'il ne seroit pas plus avantageux à la France d'abandonner ses Colonies, que de les garder?*

Le roi, fatigué de tant de guerres malheureuses, soutenues à leur sujet, et trouvant des obstacles et des difficultés à imposer de nouvelles taxes, le Royaume s'appauvrissant de jour en jour, n'auroit pas été éloigné de consentir à prendre le premier parti.

Cette question ne parut aux hommes d'Etat qu'un problème politique; mais elle fut un vrai blasphême pour les oreilles des négocians. L'opinion de les conserver, appuyée de leurs vives réclamations, prévalut. On exposa l'opulence des ports de mer; la splendeur de la capitale; la réaction de ces richesses sur les travaux de l'intérieur du Royaume; la nécessité d'une puissante marine; la pépinière de matelots que le commerce entretenoit; et les débouchés que ces établissemens d'outre-mer, dénués de nos productions, ouvroient

à celles de notre sol et aux ouvrages de nos manufactures. On fut surtout ébloui de la balance (1) annuelle que la France retiroit en sa faveur de l'étranger, dans son immense débit des denrées de ses îles à sucre.

Ces allégations eurent d'autant plus de poids, qu'aux efforts du commerce se joignirent les réclamations de tous ceux qu'un intérêt direct ou indirect attachoit au sort des Colonies, banquiers, financiers, fermiers-généraux, et autres semblables agioteurs. Le corps de la marine royale ne dut pas y être moins opposé ; et le Conseil ne put tenir au ton tranchant de divers seigneurs de la cour, les uns époux de riches Créoles, et les autres qui aspiroient à le devenir, comme le moyen le plus prompt de relever leur fortune délâbrée.

Ces mariages étoient extrêmement recherchés : les princes et les grands ne les dédaignoient pas. Cette ancienne et illustre noblesse ayant quitté ses châteaux, ses terres et sa vie des champs simple, économe et laborieuse, emplissoit Paris ; pauvre de la modicité de ses rentes (déchues de valeur en raison de l'abondance du numéraire), et plus pauvre encore à cause du faste qu'elle étaloit par goût, ou forcée par la honte attachée à une médiocre fortune, lorsque tant de par-

(1) Depuis, M. Necker a évalué cette balance à environ 70 millions.

ticuliers affichent une opulence extraordinaire.

Tel étoit devenu l'esprit général du siècle depuis la richesse des Colonies : on ne convoitoit plus qu'argent et or ; on ne s'intriguoit que pour en avoir. Dans cette espèce de délire, il étoit comme impossible qu'une mûre réflexion prévît de bonne heure la masse des maux politiques que devoit produire cette disposition des esprits, et qu'on préjugeât funestes des propriétés qui donnoient d'aussi grandes sommes et tant de moyens de vivre splendidement. On n'observoit que ces résultats particuliers ; on en étoit ébloui. Le temps couvroit alors d'un voile épais les effets malheureux qui en devoient résulter.

§. XII.

Réfutation de ce qui fut allégué pour conserver les Colonies.

Les raisons spécieuses qu'on vient de lire dans le paragraphe précédent pouvoient être réfutées aisément.

Il est certain, en premier lieu, qu'en plusieurs cas l'avantage d'un commerce particulier n'est pas celui du commerce en général ; qu'il nuit au contraire à la prospérité de l'Etat. Par exemple, les profits de ceux qui font l'interlope, affectent le revenu public ; l'importation de certaines étoffes, qui enri-

chiroit quelques négocians, au préjudice des manufactures du Royaume, conduiroit infailliblement celles-ci vers une ruine absolue. Des pays encore de commerce, qui diminueroient considérablement la population d'un Etat, le laisseroient, à la longue, sans laboureurs et sans soldats ; et cette perte ne pourroit jamais être compensée, comme cela se voit en Espagne, par les plus immenses trésors.

Ces deux derniers cas sont ceux de nos Colonies des Deux-Indes et de nos ports de mer. Ils se peuplent et s'enrichissent véritablement au moyen de leurs liaisons réciproques ; mais dans la même proportion, les terres de l'intérieur de la métropole se dépeuplent et tombent en friche ; d'où résulte bientôt le contraste frappant du faste indécent des unes, et de l'extrême misère des autres.

La masse du numéraire augmentoit, dit-on, en France, annuellement de quarante millions ; mais, en quoi le particulier en étoit-il plus riche, si tous les besoins et tous les fonds croissoient de prix dans (1) une proportion égale ? Cet énorme surcroît d'argent, quoiqu'il augmentât le prix de toutes choses,

(1) Il a été un temps où une poule ne valoit en France que six liards, et un agneau cinq sous : à présent, l'un vaut de 40 à 45 sous, et l'autre de 9 à 10 francs. Nous ne sommes donc pas plus riches avec tout notre or. C'est l'abondance des choses et non des signes, qui constitue l'opulence d'un État ainsi que sa force.

n'en mettoit pas plus à leur aise les propriétaires et les journaliers de l'intérieur du Royaume, parce que le luxe, né dans les villes de commerce, les atteignant aussi, il leur falloit, relativement, une nourriture, des habillemens, des meubles et des commodités plus rafinés et plus dispendieux que ceux dont ils usoient, en menant une vie plus simple et plus économe. Ainsi, la réaction du numéraire sur ces lieux n'y produisoit aucun effet salutaire, tandis que les habitans qui en étoient sortis pour servir le luxe (1) des villes, occasionoient dans l'agriculture et les manufactures une diminution de bras pernicieuse. C'est en conséquence un grand abus de s'extasier sur l'opulence des ports de mer, ainsi que sur le nombre et la beauté de leurs édifices. Tout cela ne brille qu'au détriment de l'Etat.

Une balance annuelle de soixante-dix (2) millions est une pure chimère, lorsque les moyens de se la procurer forcent l'Etat à être

(1) Que d'hommes et d'animaux inutiles qui fourmillent dans ces villes et qui y dévorent la substance commune, sans coopérer à aucune production nécessaire ! combien d'autres paresseux qui y demandent l'aumône ! Il y a telle ville où le nombre des mendians valides suffiroit pour exploiter le quart des terres du Département.

(2) C'est M. Necker qui a le plus insisté sur la faveur de cette balance, l'attribuant même au débit de nos denrées de l'Amérique. Pareille balance seroit effectivement bien avantageuse, si nous tirions ces denrées d'un peuple ami, qui nous les fourniroit, sans nous constituer en d'autres frais, que de les aller chercher ; comme nous nous procurons des laines de l'Espagne, des huiles de l'Italie, des soies du Piémont, des marchandises du Levant. Tout est profit ici, nolis, main-d'œuvre, etc. Mais c'est bien différent dans l'extraction de nos denrées coloniales, comme on a vu. L'Etat y dépense beaucoup plus qu'elles ne lui donnent de bénéfice. M. Necker n'a pas envisagé sa chère balance sous ce rapport.

perpétuellement armé, et à prendre une posture qui, même en temps de paix, lui coûte peut-être cette somme; et en temps de guerre, deux ou trois fois autant.

J'aurois exposé aux négocians que, depuis soixante ans, leurs bénéfices acquis dans le cours d'une paix, leur avoient été enlevés à la première guerre survenue, ou par ses funestes événemens, ou par la piraterie de l'ennemi; et que ces pertes fréquentes, occasionant de nombreuses faillites, réduisoient à l'aumône mille autres propriétaires ou fournisseurs.

Je leur eusse nié que la France fournît à ses Colonies quantité de choses provenues ou travaillées chez elle. Je n'en vois de ce genre que ses vins, de l'eau-de-vie en liqueurs, des farines de belle qualité, des huiles, des savons; peu de draps et de soieries; des grosses toiles, des Bretagnes, des Morlaix, des Gingas. Déjà la métropole, où tout avoit excessivement renchéri, et qui néanmoins devoit obtenir à bas prix les denrées coloniales, afin d'être à cet égard sans concurrence chez l'étranger, se trouvoit dans l'impuissance de leur apporter les objets indispensables pour la nourriture des Noirs et l'exploitation des biens, comme farines communes, maïs, riz, pois secs de toute espèce, gruaux, morue, harengs, bœuf et porc salé, ainsi que le mer-

rein, le feuillard, les fonçages, les planches et les bois. Il avoit fallu nécessairement donner ce bénéfice aux Américains des Etats-Unis, auxquels il sera bien plus dévolu par la suite, ayant obtenu de nous la Louisiane.

La France tiroit le bœuf salé et le beurre, d'Irlande; beaucoup d'huile, de Gênes; des légumes, de la côte de Barbarie; son riz, du Levant; la plus grande partie de sa quincaillerie, d'Allemagne; la toile à voile, de la Russie; le fer, d'Espagne et de Suède; des basins, des toiles blanches et des platilles, de Flandre, de Hollande et de Silésie; des cotons blancs ou peints, de la Suisse; et encore d'autres articles, d'ailleurs. L'obligation de recourir à ces ressources extérieures, pour avoir les marchandises à meilleur marché, prouve assez l'insuffisance du nombre de nos cultivateurs et de nos ouvriers, et le haut prix de leur main-d'œuvre, relativement à celle des étrangers.

On pouvoit réfuter avec autant de facilité le besoin d'une puissante marine de guerre. Elle n'est nécessaire qu'aux Etats qui ont des Colonies à protéger, et qui doivent supporter les guerres qu'elles occasionent. En abandonnant les nôtres, cette nécessité auroit disparu: des armées navales nous eussent été aussi inutiles qu'à l'Allemagne et à l'Italie.

Il est encore bien avéré que la possession

de nos comptoirs des Indes a porté un coup mortel à nos manufactures, soit par le goût qu'impolitiquement, et sans besoin, on a contracté en France, comme dans le reste de l'Europe, pour les étoffes de l'Orient; soit par la juste préférence qu'on leur a donnée dans nos Colonies occidentales. On ne peut nier que les mouchoirs de Paliacate et de Masulipatan n'aient fait tomber nos fabriques de ceux du Béarn et de Cholet; et que les Armoisins, les Baffetas, les Pékins, les Perses, les Chites, les Mousselines, les Percales, les Nankins, et plusieurs étoffes pareilles, n'aient renversé nos ateliers de soie, de laine, de chanvre et de lin.

Depuis que les servantes, les laquais, les porte-faix, les regrattières, les crocheteurs et les mendians, ne déjeûnent qu'avec du café au lait, et qu'on le boit pur après dîné chez soi, ou dans les mille et mille cafés publics; la consommation intérieure de nos vins et de nos eaux-de-vie s'en est considérablement ressentie.

C'est sans doute une mauvaise humeur, l'effet d'un esprit chagrin, que de déclamer ainsi contre ces jouissances qui satisfont tant d'individus et enrichissent les villes de commerce. Mais il sera aisé de reconnoître qu'aucun fiel ne me dicte ces reproches : ils partent bien plutôt d'un fond de sensibilité et d'atta-

chement aux intérêts de la patrie; et ils servent à prouver mes allégations, que les Colonies de luxe sont nuisibles aux Etats qui en possèdent. Sous ce point de vue général, il ne m'est pas permis de balancer entre blâmer ou choquer des satisfactions particulières, et asseoir la prospérité de l'Etat. Le vœu et les efforts doivent être en faveur de celui-ci : ce seroit trahir les intérêts de la nation entière, que de se taire en pareille occasion.

C'est surtout à présent qu'il est nécessaire d'élever la voix et d'en assourdir les oreilles ; dans ce moment, où nos Colonies nous étant fermées, et n'usant de ces objets étrangers que par interlope, et venant des mains des Anglais, nous persistons dans ces goûts ruineux, et avons si peu d'esprit public, un tel oubli des vrais intérêts de l'Empire, que de fournir à nos ennemis invétérés de continuelles armes pour les aider à nous battre.

§. XIII.

Les lois antiques, en prohibant le commerce extérieur, avoient cherché à prévenir l'égoïsme de la cupidité et la démoralisation des esprits.

Ce défaut d'esprit public peut bien venir, en général, de notre irréflexion ordinaire sur tout intérêt de ce genre, nourrie depuis quan-

tité de siècles par le système du gouvernement, où le souverain et les grands étoient tout, et le peuple rien. Mais cette insouciance de l'intérêt général n'a pas peu augmenté chez les peuples commerçans, par l'effet de l'esprit mercantile, qui, produisant une cupidité sans bornes, engendre un égoïsme entièrement absorbé dans ses intérêts particuliers.

On ne verra point, dans les autres classes de la société, des traits pareils à ceux qu'on cite de quelques négocians hollandais, qui, pendant des guerres contre leur patrie, fournissoient secrètement des poudres et des canons aux ennemis de l'Etat, avec d'autant plus de zèle et d'empressement, que ceux-ci, manquant de ces munitions et ne pouvant s'en procurer d'ailleurs, les leur payoient fort cher.

Est-il en ce genre rien de plus atroce et de plus impolitique en même temps, que la conduite actuelle des Anglais, dans l'appui, l'encouragement et les secours effectifs qu'ils fournissent aux Noirs rebelles de Saint-Domingue ? Ici, ce ne sont plus des particuliers entachés d'une cupidité extrême; c'est une nation entière représentée par son roi, ses ministres, son parlement; qui, dévorée d'une insatiabilité de gain et d'une jalousie barbare, ne veut nulle part d'autre commerce que le

sien. Dans son aveuglement, pour un avantage momentané, elle se prépare une perpétuité d'alarmes à venir, et un continuel redoublement de surveillance et d'efforts, à l'effet de prévenir dans ses Colonies à esclaves ce qu'elle encourage dans les nôtres.

Les gazettes nous ont appris dernièrement, que des particuliers des États-Unis avoient vendu à ces mêmes Noirs, devenus pirates, des bâtimens armés en guerre, qu'eux-mêmes étoient hors d'état de construire. Ces négocians ne sont-ils pas les premiers coupables de tous les meurtres que ces impitoyables Africains vont commettre sur les Français et les Espagnols, qu'ils surprendront en mer ? Est-il possible que l'appât du gain porte les Cours à ce degré d'infamie, et les ferme à tout sentiment d'humanité !

Je suis loin de croire qu'aucun Français commît de pareils traits : ils n'appartiennent qu'à des ames gangrenées, depuis long-temps, par des exemples nationaux d'une sordide avidité mercantile. La nôtre n'est pas parvenue à ce point : mais l'amour de la patrie, l'attachement à ses vrais intérêts, en sont déjà considérablement refroidis ; à peine en reste-t-il quelques étincelles dans l'ame de ceux que l'esprit du gain domine. Cela se remarque surtout dans les villes et les Provinces à commerce extérieur, où l'on souffre le plus de la lon-

gueur et du poids de la guerre actuelle. Les uns, parce que les armemens sont suspendus et que la masse de leurs bénéfices en est amoindrie ; les autres, à cause de la baisse du haut prix de leurs denrées, jettent (1) des cris continuels contre ces fâcheuses circonstances; et pour les faire cesser, pour obtenir, avec la paix, le retour de leurs profits, tomberoient aux pieds de notre impudent et traître agresseur, et en accepteroient les plus humiliantes conditions. La perte de dix Provinces françaises les affecteroit moins, que ne leur est sensible celle de leurs profits.

C'étoit vraisemblablement en vue de prévenir une telle apathie à l'égard du bien de l'État, que les législateurs anciens avoient défendu le commerce maritime, qui, comme le plus hasardeux, est aussi celui dont les bénéfices sont les plus grands, et finissent par produire cet égoïsme pernicieux.

Les richesses, enseignoient-ils, engendrent le luxe; et celui-ci non-seulement affoiblit les corps et attaque, par sa mollesse, les générations futures, mais il relâche tous les ressorts de l'ame, et corrompt les cœurs. Alors, chacun dans sa profession, pour soutenir des

(1) Tandis que ces provinces se plaignent, celles à manufactures bénissent le gouvernement de s'opposer avec rigueur à l'introduction des marchandises anglaises; et celles où l'on ne recueille que des grains, ne les ont jamais mieux vendus ni plus couramment. Dieu même, en répandant ses pluies, et en faisant reluire son soleil, ne contente pas souvent tous les habitans d'un même canton.

jouissances qui augmentent sans cesse, parce que le superflu n'a pas de bornes, ne trouvant pas suffisans ses profits légitimes, a recours à ceux que l'honneur, la bonne foi et la probité désavouent le plus. Ainsi se glissent dans les affaires, l'astuce, les détours, la fourbe, le parjure, et les mille autres manières de tromper.

Il entroit aussi dans le dessein de ces législateurs, de préserver leur pays du danger des opinions et des coutumes étrangères. On est témoin, en fréquentant les peuples lointains, d'autres mœurs, d'autres habitudes, de maximes différentes de gouverner, et d'autres institutions quelconques. La plupart de ces nouveautés sont opposées à ce qu'on a vu chez soi; on en devient moins attaché aux (1) préjugés de l'enfance; on perd de l'intérêt qui attache à la patrie; le cœur se refroidit pour elle; l'esprit en critique les usages et les opinions; on les tourne souvent en dérision. Plus il revient de ces observateurs, plus les nouvelles idées se répandent et se fortifient. Peu à peu elles altèrent les mœurs du pays, sa religion et sa constitution : delà il n'y a qu'un pas, un mouvement des esprits, pour causer une révolution.

(1) Je parle dans le sens de ces législateurs, dont l'intérêt premier étoit de maintenir la tranquillité de l'État, en mettant les lois civiles et religieuses à l'abri d'examen ou de comparaison. Cependant la fréquentation des pays étrangers produit le grand bien de guérir de quantité de préjugés absurdes ou ridicules, et d'être amis de tous les peuples, quels que soient leurs usages et leurs opinions.

Telles sont les conséquences, les unes inévitables, les autres très-possibles, qu'entraîne avec lui le commerce étranger et lointain. On peut s'assurer de l'étendue et de la bonté des vues de ces antiques législateurs, en considérant les effets qu'ont produit sur l'esprit et les mœurs des Européens, la découverte des deux Indes et le commerce qu'ils y font; en voyant comme quoi toutes les affections loyales, humaines et généreuses, sont venues s'absorber et se (1) perdre dans la seule soif de l'or.

§. XIV.

Quelle auroit été la position commerciale de la France, si elle n'eût pas eu de Colonies.

Le Gouvernement antérieur fut néanmoins tellement ébloui de nos Colonies à sucre, qu'afin de les conserver et de s'en occuper uniquement, il abandonna ou laissa choir les avantageuses pêches de la morue, de la baleine et du hareng, dont nos Normands, nos Bretons (2) et nos Biscayens s'occupoient, avant que nous eussions des îles dans les Antilles, et qu'il sacrifia, pour celles-ci, la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, le Canada et la Louisiane, pays, ainsi que je l'ai

(1) Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé !

(2) Ce furent les Bretons et les Normands, qui, les premiers des Européens, découvrirent en 1504, douze ans après la première expédition de Colomb, le grand banc des Moluques et les îles de Terre-Neuve.

dit, où la population augmente au lieu de diminuer, et dans des climats où l'on est dans la nécessité de consommer des draps, des lainages, des cotonades, des vins, des eaux-de-vie et des liqueurs; tous produits abondans de notre cru, ou travaillés dans nos manufactures.

Si l'on considère encore, relativement à la marine guerrière, les deux espèces de marins que forment ces deux différentes navigations, aux pêches du Nord et aux voyages dans les Colonies, on conviendra que ces derniers pouvoient être appelés des marins d'eau douce, en comparaison des premiers. Ceux-ci fréquentoient habituellement des mers dures, et ils n'en départoient pas dans le temps de leurs occupations; ceux-là traversoient des mers paisibles, et parvenus à leur destination, restoient des huit, douze et quinze mois dans une espèce d'inaction, n'ayant d'autre ouvrage que de voiturer, dans ce long intervalle, les denrées de leur cargaison en retour, le long d'une côte toujours tranquille.

Si la France, au lieu de se procurer à grands fraix des objets superflus et souvent nuisibles, dont tout autre peuple peut défendre l'importation chez lui sans en souffrir, se fut contentée des siens; si elle eût eu la prudence d'être forte de ses forces naturelles, et riche de son opulence territoriale

et industrielle (1) ; en paix avec ses rivaux de commerce ; à l'abri de voir diminuer sa population et de dépenser ses trésors, le labour, le pâturage et les pêches de mer lui eussent fourni des matières premières, en plus grande quantité qu'elle n'en a eu, depuis que ses Colonies ont exigé tant de bras et fixé l'attention générale.

Riche de l'immensité de ses productions, apprêtées ou mises en œuvre avec toute l'industrie et l'activité des Français ; délivrée d'importations devenues nécessaires par sa propre insouciance ; dégagée d'énormes impositions, et affranchie de sa dette nationale, quel Royaume eût été plus florissant, plus heureux et réellement plus fort ?

Cette prospérité est imaginaire, me dira-t-on : sans débouchés, les trois quarts de ces excessives productions territoriales et industrielles, auroient crû et eussent été travaillées à pure perte. Nul commerce ne peut exister sans des échanges réciproques : si vous n'admettez pas d'importation, vous n'aurez pas d'exportation ; sans débit, dans cette extrême abondance supposée, chaque Français, avec

(1) L'ouvrage de M. Sabatier, publié récemment, établit d'une manière solide et claire, que la richesse foncière, le revenu des propriétés et de l'industrie, sont, en France, assis sur des bases à l'épreuve des événemens, et offrent à l'Etat un fonds de secours et de revenus au-dessus de tous autres moyens quelconques ; qu'encore le commerce intérieur est bien plus important que celui de l'extérieur.

Moniteur univ. du premier Floréal an 13.

sa denrée ou sa marchandise sur les bras, en eût été plus pauvre ; faute de vente et des moyens qu'elle procure, l'agriculture, les manufactures et toute autre occupation lucrative eussent tombé nécessairement.

Je réponds à cela, que la France, dans ma supposition, se seroit défaite de ses denrées, comme la Suède, la Russie, l'Autriche, la Prusse et les Etats-Unis se défont des leurs journellement. Je pourrois ajouter qu'elle a, dans plusieurs de ses productions, dans ses modes et dans le goût de certains ouvrages, quantité d'objets de commerce, qu'elle ne vendroit à l'étranger qu'en numéraire, si elle s'y obstinoit, de même que l'Inde ne reçoit quasi que des espèces pour les marchandises qu'elle vend aux Européens.

Mais je n'ai point entendu nous supposer un tel avantage, qui, en fait de commerce, équivaudroit à la découverte de la pierre philosophale. J'admets que la France reçoive en échange des autres peuples tout ce qui leur est propre, ce qu'elle n'a pas chez elle, ou ce qui n'y est ni si bon ni si beau ; alors même elle obtiendra, dans son commerce avec eux, une balance en sa faveur, qui, ne fût-elle que de cinq à six millions par an, seroit plus réelle et plus avantageuse que celle de soixante-dix qu'elle recevoit précédemment de la vente de ses denrées coloniales.

La France est, en Europe, un pays très-favorisé par des productions nombreuses et recherchées. Si les Anglo-Américains, par exemple, ne demeurent point surchargés de leur riz, de leur tabac, de leur coton, de leur indigo, etc., par quelle raison nos vins, nos vinaigres, nos eaux-de-vie, nos liqueurs, nos sels, nos fromens, nos seigles, nos légumes, nos fruits secs, nos huiles, nos savons, etc., nous resteroient-ils sur les bras ? Les étrangers ont-ils renoncé à la gentillesse de nos modes, à l'élégance de nos ouvrages d'orfévrerie, à la beauté de nos porcelaines, à la finesse de nos Valenciennes et de nos Malines, au goût enfin qui distingue tous ces ouvrages et ceux de nos manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie ? En tournant nos soins vers la culture du tabac, pour laquelle notre sol est si propre en certains départemens, ne pourrions-nous pas dans cette partie rivaliser avec les Anglo-Américains ?

L'exemple des Etats-Unis est, dans cette occasion, un précieux moyen de comparaison. Sans posséder de Colonies, c'est-à-dire, sans dépenser pour elles ni hommes, ni argent, ils en ont eu les denrées au même prix que leurs Métropoles ; et ne s'occupant que de l'exploitation de leurs forêts, de la culture de leur sol, du succès de leurs pêches et de l'exportation de ces divers produits, encore qu'ils

aient tiré les marchandises manufacturées presque en totalité de l'Angleterre, la quantité du numéraire a toujours augmenté chez eux, l'Etat n'a point (1) contracté de dettes, et avec la plus foible marine de guerre, ils sont parvenus, en peu de temps, à ce degré d'importance et de prospérité, qui remplit l'Europe d'admiration.

Si, dans la position commerciale où je viens de supposer la France, ses vaisseaux eussent encore exporté ses denrées, cette navigation lui seroit devenue une seconde richesse, ainsi qu'une pépinière d'excellens matelots, qui, dans l'occasion, eussent eu bien plus le talent de soutenir l'honneur du pavillon français, que ces équipages mous qui alloient et revenoient de nos îles.

A qui que ce soit qu'auroient appartenu nos Colonies, imitant à leur égard les Anglo-Américains, et avantagés par la qualité et le bas prix de nos productions, nous eussions établi avec ces pays le commerce le moins troublé et le plus lucratif pour les particuliers et pour l'Etat.

Si les Français en eussent été empêchés par des lois prohibitives, ils n'y auroient perdu que les bénéfices du transport. Les possesseurs de ces îles seroient venus chez nous acheter

(1) Le peu qu'ils doivent provient des efforts qu'ils ont faits pour se rendre indépendans.

nos denrées, plus indispensablement que nous ne tirions de nos voisins les marchandises dont elles avoient besoin, et que nous ne pouvions plus leur fournir. Dans cette supposition, la France eût-elle payé aux étrangers le café six francs la livre, le sucre cent écus le quintal, et les autres denrées à proportion; à ces prix exhorbitans, ces objets lui seroient revenus à meilleur marché, qu'en les recevant pour rien de ses Colonies, à la charge d'en supporter le poids agravant, et les funestes effets que j'en ai exposés.

Les consommateurs eux-mêmes y eussent trouvé du bénéfice : car lorsqu'ils ont acheté le café, par exemple, de 12 à 15 sous la livre, l'obtenoient-ils à bas prix, si, pour le soutenir à ce taux, l'État, au lieu d'un vingtième, avoit été forcé d'en percevoir trois, et d'établir d'autres nouvelles impositions, et malgré cela s'étoit considérablement endetté? Or, que l'Etat lève de nouveaux fonds pour acquitter sa dette, ou qu'il fasse banqueroute, ce ne sera jamais qu'au détriment des imposés : la révolution en a fourni un bel exemple.

Enfin, il ne faut que jeter les yeux sur l'histoire de France, pour se convaincre que ce Royaume eut toujours en son sein, et sans le secours des richesses coloniales, des ressources qui suffisoient à le sortir des situations les plus fâcheuses; cela se voit particu-

lièrement sous les règnes de Philippe-Auguste, de Charles V, de Charles VII et de Louis XI; de même sous Henry IV, l'Etat se trouvant endetté (1) de deux cents millions, et n'en percevant des peuples que trente-cinq par an; néanmoins, l'ordre et l'économie de M. de Sully acquittèrent en dix ans cette grosse dette, et il avoit trente millions de réserve dans les coffres du Roi, lorsque celui-ci perdit la vie.

Quelqu'habile que fût un ministre aujourd'hui, jamais il ne pourroit remplir une pareille tâche; les excessives dépenses de l'Etat, et sa pauvreté relative, s'y opposeroient invinciblement. Depuis combien d'années ses revenus ne sont-ils pas anticipés?

§. XV.

Si la France a besoin de Colonies pour conserver son rang politique parmi les Puissances européennes.

Avant la découverte du Nouveau-Monde, et d'un passage par mer aux Indes orientales, les Etats européens étoient relativement aussi forts qu'aujourd'hui, et se balançoient les uns par les autres. Ce système d'équilibre politique étoit alors uniquement appuyé sur les armées de terre.

(1) C'est environ 500 millions d'aujourd'hui, le marc d'argent ne valant alors que 20 liv. 5 s.

Les nouvelles acquisitions lointaines, et les fréquens démêlés qu'elles ont occasionés, ayant exigé une navigation étendue et de puissantes armées navales, cette balance est devenue l'effet de ces deux forces réunies. Ainsi, dans cet état de choses, on m'objectera qu'il est impossible actuellement, que la France se maintienne dans son rang politique, sans des forces de mer, et conséquemment sans navigation et sans Colonies.

Je commence par nier cette conséquence, ayant en ma faveur les faits et les raisonnemens. Pa le fait, d'autres Puissances européennes qui ne possèdent pas de Colonies, non-seulement ont conservé, mais exhaussé leur rang politique; et par le fait, la France maîtresse de ces possessions, avoit perdu insensiblement le sien, depuis que son commerce colonial faisoit sa richesse principale, et que sa marine formoit la moitié de ses moyens d'attaque et de défense.

J'accorde volontiers que la France ayant des Colonies, ne sauroit se passer de puissantes forces de mer. Mais n'en possédant pas, elles lui deviennent inutiles; et néanmoins elle n'en auroit que plus de moyens pour conserver son rang politique.

L'Angleterre n'est pas celle des Puissances de l'Europe dons nous ayons le plus à redouter à cet égard. Une, deux et trois ba-

tailles navales perdues, je le répète, ne décident pas du sort définitif d'un Etat continental. Nos fréquentes défaites sur mer en sont d'assez forts témoignages.

L'Empire Français a bien plus à craindre pour sa prépondérance politique, des Puissances qui l'avoisinent sur terre : leurs armées sont autrement nombreuses et disciplinées que celles de la Grande-Bretagne. Après quelques succès, elles pourroient dans une seule campagne pénétrer dans le cœur du Royaume ; cela leur est arrivé quelquefois (1) ; et si dans nos guerres avec notre constante rivale maritime, le résultat en fut presque toujours pour nous des traités de paix désavantageux, elle a moins dû cet avantage à ses victoires sur mer, qu'aux effets des guerres qu'elle nous avoit suscitées sur terre, qui, divisant nos forces, nous rendoient inférieurs sur l'un et sur l'autre élément.

Il est donc de la saine politique de la France, ne pouvant aspirer à la fois à ce double empire de terre et de mer, de se fixer au premier, comme le plus important pour elle des deux, ou le plus exposé à de grands dangers. Or, le moyen d'y réussir seroit de con-

(1) La seule Maison d'Autriche a fait quatre irruptions dans la Provence ; deux du temps de notre Roi François premier, une sous Louis XIV, et la dernière sous Louis XV. Combien de fois l'ennemi ne pénétra-t-il pas en Picardie, dans la Champagne, dans la Lorraine, dans l'Alsace ?

server entières ses forces de terre; ce qui ne peut avoir lieu qu'en renonçant à la possession de ses Colonies.

En paix alors avec l'Angleterre, comme nous le sommes avec toutes les autres Puissances de l'Europe relativement au commerce, cette rivale cessant de l'être, loin d'accabler d'impôts l'entrée de nos vins et de nos eaux-de-vie, les recevroit avec faveur, comme des objets d'un échange naturel et réciproque; et de la même manière qu'ils sont pris par toutes les Puissances du nord.

Sans doute aussi qu'alors, au lieu d'aller dans la mer Baltique ou vers la Crimée, se pourvoir de blés, dont aujourd'hui elle manque annuellement, elle donneroit la préférence aux nôtres, qui seroient sous sa main: elle la donneroit à nos sels, bien moins corrosifs dans les salaisons que ceux du Portugal, ainsi qu'à quelques autres de nos productions.

Dans cet état de paix et de bonne amitié, la seule concurrence qui existeroit entre les deux Nations, ne seroit que dans le prix des objets manufacturés exportés: mais la décision de ce point ne dépendroit pas des armes; le choix des étrangers la termineroit. Si dans certains ouvrages, nos fabricans n'atteignoient pas à la perfection des leurs, pourvus d'une population nombreuse et toutes les nécessités

de la vie étant à bas prix, nous aurions la ressource assurée de pouvoir les donner à meilleur marché. Telle fut la position de la France envers les autres Puissances de l'Europe, lorsque M. de Colbert eût établi nos manufactures. Ce Royaume avoit alors des hommes qui n'alloient pas s'éteindre dans des Colonies : et aujourd'hui et depuis long-temps, nous possédons des Colonies et les hommes nous manquent; aussi nos manufactures ont-elles tombé, et celles de nos voisins se sont élevées sur leurs ruines.

Ces raisons, étayées de l'inutilité d'une lutte sur mer avec l'Angleterre depuis un siècle et demi, au sujet de nos Colonies, pendant laquelle nous nous sommes beaucoup plus affoibli qu'elle, en lui cédant toujours quelques-unes de ces possessions; ces raisons, dis-je, devroient nous conseiller impérieusement de nous préparer à délaisser un jour ce qui nous en reste, si nous ne pouvons le garder qu'au prix des efforts précédens, et moyennant autant de dépenses et de sang répandu.

Abandonnons de nous-mêmes et de bonne grâce ces faux-brillans qui embellissent un Etat sans lui donner de la solidité; aussi bien nos Colonies nous échapperont-elles un jour : divers événemens raviront de même les siennes à l'Angleterre, sans que nous nous en mêlions. Plus son système colonial

sera étendu, plus elle y sera foible dans chaque point, et aura à craindre des peuples qu'elle tyrannise et des esclaves qu'elle y accumule. Plus elle recueillera de denrées coloniales, plus souvent elle répétera ses opérations actuelles en Allemagne et ailleurs, où elle vend ses marchandises à grosse perte.

Si c'étoit ici le lieu de citer de grands mots, j'exposerois aux Français ce qu'Anchise recommandoit à ses descendans :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Mais je dirai tout simplement, qu'on ne sauroit courir deux lièvres à la fois, sans risquer de n'en avoir pas un. Instruit par l'expérience, et suivant ce proverbe, ayons la prudence de nous contenter du rang politique où la Nation vient de s'élever; le seul auquel nous ayons droit de prétendre, et que nous assurent l'étendue de l'Empire et l'esprit guerrier de ses peuples, aussi longtemps que nos forces réelles ne seront ni divisées ni atténuées.

§. XVI.

Quelle est la base sur laquelle repose le plus l'existence politique de la France.

La nature a donné aux divers Royaumes un climat, une assiette, un sol et des productions propres, qui constituent leurs ri-

chesses foncières, ainsi que l'aptitude et le génie de leurs habitans. C'est à consulter cette réunion d'avantages particuliers qu'un peuple doit s'attacher, pour y modeler sa forme de gouvernement, ses usages et ses occupations, s'il veut asseoir sa puissance et sa splendeur sur des bases inébranlables.

Or, premièrement, quel est le caractère qui distingua de tout temps les Gaulois et ensuite les Français? c'est un esprit martial, une valeur guerrière, qu'accompagnoit un ardent amour de la gloire et de la renommée. C'est ce génie militaire qui causa de perpétuelles alarmes aux Romains; qui signala le règne de Clovis; qui valut à Charlemagne l'Empire d'Occident; qui a brillé dans un si grand nombre d'autres époques; et qui, dans notre révolution, vient d'étonner le monde entier.

Cet esprit guerrier méprisa toujours les occupations du commerce, comme ne convenant ni à l'ardeur de son courage, ni à l'élévation de ses sentimens. La noblesse française ne respiroit que les armes; elle avoit en apanage l'honneur, la franchise et la loyauté. Désintéressée quand il s'agissoit d'acquérir de la gloire et de servir la patrie, elle y dévouoit sa vie et y sacrifioit ses biens. Ces généreux sentimens se soutinrent dans leur pureté jusques sous François I.er On en voit encore plusieurs grands traits dans le règne

de Henry IV, qui lui-même en étoit pétri.

Celui de son fils Louis XIII est l'époque où les Français commencèrent à s'occuper sérieusement des Colonies ; et celle aussi où ces vertus morales et guerrières devinrent moins vives. Elles n'ont fait que s'affoiblir de plus en plus, depuis que les richesses coloniales et celles de quelques villes d'un grand commerce, ont tourné la tête aux grands comme aux petits, et rempli les esprits de leur égoïsme et de leur cupidité.

Cette dégradation du caractère national est l'une des causes du déclin qu'avoit subi le rang politique de la France, avant qu'une impulsion d'un autre genre ne la relevât au degré de splendeur où elle vient de se placer.

Altérer de nouveau ce caractère guerrier et passionné pour la gloire, en rejettant les esprits vers un grand commerce de luxe; les remplissant de sa convoitise, et les éblouissant de quelques immenses fortunes particulières, ce seroit replacer la Nation dans l'ordre de choses que j'ai décrit, et lui préparer de loin une chute politique pareille à celle qu'elle avoit subi.

Ces moyens de richesses et de puissance pourroient mieux convenir à un Etat purement maritime, qui n'auroit pas d'autre ressource, soit par le peu d'étendue de son territoire, soit par les vices de son sol. Mais

l'Empire Français est dans un cas si opposé! Qu'on songe à la quantité de ses provinces, à leurs divers climats, à la variété, à la qualité et à l'abondance des productions, à l'industrie et à l'activité des habitans, ainsi qu'au goût qui distingue leurs ouvrages : qu'il seroit bien plus lucratif de tirer le meilleur parti possible de ces nombreux avantages, toujours réels et sous la main, en cessant de courir après des denrées moins nécessaires, et des profits remplis d'incertitudes et de hasards?

La France, quoique bordée, à l'Ouest et au Midi, de longues côtes, n'en est pas moins un état agricole : c'est la seconde considération prépondérante qui doive influer sur la nature de son gouvernement : elle s'accorde parfaitement avec le caractère guerrier de la nation et son dévouement au service de la patrie. D'un côté, le goût de l'agriculture favorise l'honnêteté des mœurs, et ses occupations habituent au travail et fortifient les corps. De l'autre, une plus grande égalité dans les fortunes, étouffant dans les cœurs l'égoïsme de l'opulence et les cris de la misère, tout sujet de l'Etat s'attache davantage à sa conservation : c'est ainsi que le moral et le physique concourroient également, dans les individus, au soutien du rang politique que nous occupons aujourd'hui.

La troisième considération, c'est la position géographique d'un Royaume. J'ai parlé de celle de la France. Elle lui impose la loi d'être toujours en mesure de repousser avec supériorité ses ennemis du continent; ce à quoi elle réussira rarement, lorsqu'elle sera dans l'obligation d'entretenir une puissante marine.

§. XVII.

Ce qui est arrivé à la France et à l'Angleterre, lorsque leurs entreprises militaires sont sorties du genre de force qui leur est le plus naturel.

Pour appuyer d'exemples ce qui précède, je citerai quelques occasions, parmi beaucoup d'autres, où ces deux rivales ont échoué dans leurs projets guerriers, pour s'être écartées des moyens qui leur conviennent le mieux, quand il s'agit de les remplir; l'une devant préférer les entreprises de terre, et l'autre celles de mer. Tels sont leurs caractères distinctifs.

Nous avons eu quelques époques de supériorité navale sur les Anglais. Depuis Philippe-Auguste (1), nos flottes se sont présentées devant les leurs, les ont combattues quelquefois avec avantage, et ont fait des descentes sur leurs côtes.

(1) Au commencement du treizième siècle : auparavant, il n'étoit pas question de marine en France.

Plus récemment, Louis XIV ayant relevé soudain notre marine, eut la gloire de faire tête aux flottes combinées des Anglais et des Hollandais, jusqu'au jour de la bataille de la Hogue; et nos escadres, durant le règne de Louis XVI, ont parcouru librement les mers, et remporté quelques victoires, pendant l'insurrection des Etats-Unis.

Nous pourrons à l'avenir avoir d'autres succès, à la faveur de quelques circonstances particulières. Le génie d'un prince, les talens d'un ministre, l'habileté d'un général, les fautes de l'ennemi, ses divisions intestines, etc. mais ce sera probablement pour retomber chaque fois plus bas qu'auparavant, comme il nous est arrivé dans les cas que je viens de citer, et presque toujours.

L'Anglais, de même, n'a jamais eu que des avantages de peu de durée, de ses descentes sur le continent. Les exemples en sont nombreux. La Normandie et la Guienne, que l'Angleterre n'avoit pas conquises, avoient fourni à ses princes les plus grandes facilités pour s'emparer de la France. Néanmoins, et malgré les batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, ils ont été autant de fois repoussés, vaincus, et chassés enfin, soit de leurs conquêtes, soit de leurs possessions héréditaires.

C'est la division de nos forces en armées

de terre et de mer, qui nous a donné de continuels désavantages en présence de nos ennemis. Sans cela, Louis XIV n'eût pas été réduit aussi bas dans la guerre pour la succession d'Espagne ; ni Louis XV n'auroit pas été contraint à la paix humiliante de 1763.

On peut m'objecter ici, que la marine de Louis XVI força également les Anglais à une paix désavantageuse ; cela est vrai. Mais, je le répète, nos succès sur mer seront constamment légers et de peu de durée.

§. XVIII.

Différence entre le Français et l'Anglais, relativement à leur penchant pour la navigation.

Cela dépend, en grande partie, de notre caractère national. Le Français, peu porté pour cet élément, n'y a jamais paru aussi versé que ses rivaux, les Anglais, les Flamands et les Hollandais. On ne voit pas non plus, dans notre histoire, le gouvernement montrer de l'inclination pour les opérations maritimes. Il ne forma en nul temps de ces lois régénératrices, telles que l'acte de navigation en Angleterre, pour animer et vivifier notre commerce. Il ne suivit à cet égard aucun plan avec constance, et vit avec indifférence les avantages de ceux que nos voisins pratiquoient.

Cependant, que de moyens de richesse nationale tireroit du sol de la France et de l'industrie de ses habitans, un ministre habile qui auroit à cœur la prospérité mercantile de l'Etat! Fourni d'une population considérable, et entouré de mers, quel Royaume eût été plus propre, il y a cent cinquante, ou deux cents ans, à naviguer au Nord et au Midi, et à établir le nolis à meilleur marché? Quel autre eût pu plus aisément se passer de certains produits et de quelques ouvrages des pays voisins, améliorer ses productions, et en naturaliser d'autres?

Mais la Nation n'a pas un goût décidé pour la mer : et son Gouvernement l'auroit-il eu, il fut en tout temps obligé de fixer plutôt son attention sur les affaires du continent. Le Français ne s'est donc livré à la navigation que depuis qu'il possède des Colonies; beaucoup plus alléché par les grands profits de ce commerce, que guidé par une inclination naturelle; et moins encore dans les vues patriotiques d'augmenter de cette manière les forces de la Nation.

Conduit ainsi par le seul esprit du gain, et se trouvant toujours mal à son aise à la mer, il la quitte avec empressement, dès qu'il y a acquis un levain de fortune, pour l'accroître à terre dans le commerce, ou pour en jouir en revenus de maisons ou de biens de

campagne. Nous sommes plus enclins et plus propres à la culture des champs, qu'à d'habiles combinaisons mercantiles ; nos Colonies ont toujours été mieux cultivées et plus rapportantes que celles de tous les autres peuples ; le cabinet et le comptoir sont encore plus du goût de la nation ; parler d'aller sur mer, dans l'intérieur du Royaume, c'est jeter l'étonnement et l'effroi dans l'esprit de ceux auxquels on le propose.

L'Anglais, au contraire, habitant d'un sol dont les faveurs sont bien moins multipliées que celles du nôtre ; entouré d'eaux ; obligé de passer la mer anciennement pour communiquer avec des peuples civilisés, et plus tard pour jouir en France de ses acquisitions et de ses conquêtes ; cet élément, enfin, contribuant depuis long-temps à lui acquérir un nom et de grandes richesses, est celui auquel il donne la préférence ; il s'y attache en effet ; ses idées s'y familiarisent dès l'enfance ; elles croissent avec l'âge, se renforcent et deviennent en lui un goût dominant. Ce goût est aussi décidé à 50 lieues des côtes, que sur les rivages du Royaume ; et par tout il y est nourri et fortifié, soit par les grandes fortunes acquises en naviguant, soit par la gloire et la puissance dont le commerce a décoré la Nation. Chez eux un marin ne quitte sa profession qu'à regret.

Le Français encore n'est pas à beaucoup près aussi tenace dans ses entreprises que l'Anglais, qui tient en cela des dogues de son pays, dont la dent ne démord point; qualité néanmoins essentielle dans les grandes opérations de commerce.

§. XIX.

Parallèle de la marine anglaise et de la française.

De cette différence de caractère entre les deux peuples, dépendit tout ce qui fut opposé chez eux, relativement au commerce et au service de mer.

En France la noblesse seule, et souvent d'une très-haute naissance, étoit admise (1) dans le corps des officiers de la marine royale; de même que pour aspirer à le devenir dans celle du commerce, il falloit être né au moins d'un bourgeois de ville. Un matelot, quelque expérimenté qu'il fût, ne parvenoit pas plus à commander dans la marine marchande, qu'un officier de celle-ci à occuper dans la première, le plus petit grade au-dessus de pilote et de maître d'équipage. Un mur d'airain, fondé sur une capricieuse distinction, séparoit ces diverses classes. Si parmi nous les intérêts de la marine en général eussent été

(1) Depuis quelques années, l'or, mesurant le prix des familles, on s'étoit relâché de cette rigueur. Les riches parvenus trouvoient aisément à introduire leurs enfans dans la marine du Roi.

plus prisés, on auroit passé par dessus d'aussi vains préjugés.

Ils s'étoient effacés en Angleterre par un goût contraire au nôtre. La naissance n'y décidoit de rien pour obtenir des grades dans l'une et l'autre marine. De simple matelot, avec de la capacité et de l'expérience, on devenoit capitaine de navire marchand, quelquefois officier-commandant, amiral, dans la marine du Roi. Le célébre Cook avoit commencé à naviguer comme mousse.

La distinction de naissance, exigée pour entrer dans notre marine royale, donnoit en général à ses officiers beaucoup d'orgueil, et contribua, plus que toute autre chose, à l'insubordination qui caractérisa ce corps.

Fiers de leur rang, ces Messieurs s'abstenoient de la plus légère familiarité et du moindre rapprochement avec les autres gens de l'équipage; et, par une espèce de jalousie, traitoient encore plus dédaigneusement les officiers des navires marchands, qui y faisoient leurs années de service d'obligation. Ils se seroient crus déshonorés de ramer dans un canot, de déployer ou de serrer les voiles, d'aider en rien au grément ou à la manœuvre des vaisseaux. Ce n'étoit pas le moyen d'exceller dans tout ce qui dépend de ce service, où il entre beaucoup plus de pratique que de théorie.

En Angleterre on ne s'étoit pas mépris ainsi. Lord ou non, fils de Berger ou du Roi, l'on ne devenoit officier quelconque dans la marine royale, qu'après avoir passé par tous les grades inférieurs du service de mer, à commencer par celui de mousse. Moins enorgueillis de leur naissance, et rendus, par ce bas apprentissage, d'un caractère plus souple envers leurs supérieurs, ces officiers en contractoient l'habitude d'obéir au commandement, et de se soumettre à la sévérité de la discipline. Connoissant à fond, par une longue pratique, tous les détails du service nautique, ils savoient les ordonner à leur tour, et pouvoient distinguer par eux-mêmes, quand le matelot s'en acquittoit bien ou mal.

Le vice contraire d'apprentissage qui régnoit dans notre marine royale, s'étendoit dans celle du commerce : d'où il arrivoit dans l'une et dans l'autre, qu'un enseigne de vaisseau, un pilotin de navire, à leur premier voyage, pouvoient, en raison de leurs grades, commander aux maîtres d'équipage, vieux routiers de mer, qui avoient navigué depuis l'enfance. Tant les préjugés choquent quelquefois le bon sens, et même les plus chers intérêts ; car, de la malhabileté d'une manœuvre dépend, dans une tempête, la perte d'un bâtiment.

Le matelot français, indifférent ou peu

cher aux officiers de la marine royale, l'étoit encore moins au Gouvernement. Le Roi donnoit à ses équipages de plus foibles gages, qu'ils n'en eussent gagné en naviguant pour les marchands, et le plus souvent ils n'en étoient pas payés. Rarement aussi recevoient-ils leur part des prises qu'ils faisoient sur mer. Enfin, soit par l'effet de nos foibles succès sur cet élément, soit par des vices d'administration, soit par le peu de faveur qu'obtenoit en cour cette partie de la défense nationale, nos matelots ne rapportoient ordinairement, du service du Roi, que misère et découragement.

Un sort contraire attendoit le matelot anglais : regardé par son Gouvernement, comme un homme précieux pour l'Etat et qui en formoit la principale force, il étoit plus considéré, à bord, de ses officiers, et mieux traité par l'usage et les loix. Il recevoit de bons gages du Roi, et en étoit exactement payé : sa nourriture ne se ressentoit d'aucune mesquinerie, et jamais il ne fut frustré de sa part des nombreuses prises faites sur l'ennemi.

Cette justice et ces attentions excitoient ces marins à servir leur patrie avec zèle, et à combattre pour elle de la plus vive ardeur : enflammés de ce patriotisme, dans quelque engagement que ce fut, en flotte ou de vaisseau à vaisseau, chacun d'eux agissoit de

concert. Tous ensemble remplissoient leur tâche allégrement, s'animoient, s'encourageoient, et se battoient enfin dans la ferme résolution d'enlever le bâtiment ennemi, ou de le couler bas. Ils paroissoient combattre moins pour la cause de la Nation, que pour leur gloire personnelle, ou leur intérêt particulier.

Qu'importoit au matelot français de se battre ou de se rendre ? Nul motif ne l'excitoit à répandre son sang pour l'Etat, qui ne l'estimoit, ne l'encourageoit, ni ne le favorisoit en rien. Il seroit mort, les armes à la main, avec l'accablante idée de laisser une femme et des enfans, dénués de ses secours et abandonnés à leur malheureux sort ; car la caisse des invalides, destinée à l'améliorer, n'étoit pas mieux distribuée que celle des appointemens des équipages. En Angleterre il y a de gros soulagemens en espèces, votés pour les veuves des marins tués au service de l'Etat, et que le Parlement surveille. J'observerai de plus, que le Français, guerrier sur terre, a formé le superbe établissement des Quinze-Vingts ; et que l'Anglais, guerrier sur mer, a bâti un magnifique hôpital à Greenwhich pour ses marins invalides : c'est ainsi que les institutions des Peuples décèlent leur caractère national.

Une différence en outre bien remarquable dans le service de mer entre les deux Nations,

c'est que chez l'une, il fut toujours *actif*, et chez l'autre, constamment *passif*.

Les flottes royales Britanniques tenoient la mer dans une proportion de temps à-peu-près égale à celui que celles de France occupoient le port. Il étoit naturel que leurs marins en devinssent plus expérimentés que les nôtres, plus manœuvriers et plus faits aux tempêtes et aux dangers : cette activité de leurs vaisseaux sembloit les multiplier sur mer. Croisoient-ils seuls ou en corps d'armée, ou voguoient-ils pour une expédition, ils s'attachoient à courir sur toute voile qui paroissoit, pour s'en saisir, si elle appartenoit à l'ennemi, et si elle étoit neutre, pour en prendre des informations, quelquefois très-importantes.

Les croisières n'entroient point dans les plans de nos opérations maritimes. Soit foiblesse de notre marine, soit habitude, soit défaut dans nos marins d'une vive inclination pour ce service, nos armées navales ne quittoient le port, que lors d'une mission décidée; dans le dessein de livrer combat, ou de partir pour une expédition.

Quand c'étoit pour se mesurer avec l'ennemi, leur marche réservée et appréhensive indiquoit plutôt le projet de représenter une (1)

(1) Qu'on se rappelle les flottes Anglaise et Française, sous les ordres de M. d'Orvilliers et de l'amiral Keppel, qui demeurèrent trois

Naumachie, que celui de livrer un véritable combat. Faisoient-elles route pour une expédition, elles cingloient en peloton, sans s'écarter, sans s'étendre, sans marquer la moindre attention pour les voiles qui paroissoient, comme des navires marchands qui auroient craint d'être rencontrés ou aperçus. Enfin, dans quelque port qu'elles fussent, en France ou dans les Colonies, elles n'envoyoient aucun croiseur dehors, et laissoient capturer nos navires marchands jusques dans les passes, aux ouvertures des ports : aussi indifférens à protéger le commerce national, qu'à inquiéter celui de l'ennemi (1).

Cette continuelle circonspection auroit seule rendu le matelot français inférieur à l'anglais dans le combat, étant entièrement opposée à notre sorte de courage, qui demande à attaquer, et qui y déploie plus d'ardeur et de courage, qu'à se tenir sur la défensive, ou à soutenir un assaut.

ou quatre jours en présence l'une de l'autre, avant d'en venir aux mains, la nôtre ayant le vent. Dans les parages de la Martinique, M. de Guichen ayant, par trois reprises, rencontré l'escadre de l'amiral Rodney, un peu inférieure à la sienne, ne s'occupa, chaque fois, que de parader devant elle. Rodney, devenu supérieur l'année d'après, n'en agit pas de même avec M. de Grasse, qu'il battit devant la Guadeloupe, prit de ses vaisseaux, et en dispersa le reste. Le comte d'Estaing, vainqueur de Byron, devant la Grenade, ne le poursuivit pas, ne lui prit pas un canot. Le seul chef d'escadre actif et entreprenant, durant cette guerre, fut M. le Bailli de Suffren, qui néanmoins ne prit aucun vaisseau à l'ennemi.

(1) Ceux qui prendroient tout ceci pour une diatribe, ignoreroient les faits, et me connoîtroient mal. C'est la douleur d'avoir vu la gloire du nom français perpétuellement flétrie sur mer, qui m'arrache ces plaintes.

C'est à la faveur de son expérience consommée, que l'Anglais, inférieur à nous en nombre de vaisseaux, ou dans toute autre fâcheuse position (1), a su éviter le combat ou le rendre indécis, ou s'évader absolument, avec peu d'avaries, et surtout sans perdre de bâtimens. C'est à la faveur de cette hardiesse et de cette obstination à tenir la mer, qu'après avoir eu du dessous dans un combat, il a bientôt reparu dans le dessein de se mesurer, et plus résolu qu'auparavant à disputer l'honneur de la victoire.

Je répugne à continuer ce parallèle trait pour trait. De flotte à flotte nous n'eûmes jamais des succès aussi marqués et surtout aussi suivis que les Anglais. Les combats de vaisseau à vaisseau nous furent toujours plus glorieux, et le nombre en est considérable; ce qui prouve que nos officiers ne manquoient pas absolument de connoissances dans leur art, ni nos équipages de bonne volonté, d'ardeur et de courage. Nos grandes et fréquentes défaites tenoient donc à des causes plus générales et plus profondes.

Je placerai en tête l'inhabitude, dans nos marins, de rester long-temps en mer, et con-

(1) Je ne citerai que celle de l'amiral Hood, mouillée à St.-Christophe avec 17 vaisseaux, et qui s'en échappa en présence de M. de Grasse, chef du double de bâtimens. Celui-ci auparavant, à son arrivée sur les côtes de la Martinique avec cette nombreuse flotte, s'étoit abstenu de faire donner la chasse à 4 ou 5 vaisseaux anglais qui y croisoient.

séquemment d'être peu versés dans la pratique des mouvemens d'une armée navale, quoique la théorie leur en fut bien connue. Ensuite, l'insubordination et la jalousie qui dominoient dans ce corps; les exemples en ont été si nombreux et si connus, qu'il est inutile d'insister là-dessus : personne n'ignore comme, en pareil cas, et dans tel autre manque à la discipline ou à son devoir, tout officier Anglais seroit rigoureusement recherché et sévèrement puni. On se ressouvient encore des amiraux Bing, Keppel et Byron.

Une cause plus fertile de nos foibles succès sur mer et de leur peu de suite, résidoit dans notre Gouvernement même, qui ne vit jamais dans sa Marine qu'un service incommode, secondaire et coûteux, qui la génoit dans son goût chéri, et s'opposoit à son pressant besoin de combattre ses ennemis sur le continent.

C'est ce qui fit qu'en tout temps nos rois négligèrent la marine, dès que le besoin cessoit d'en être urgent; qu'ils nommoient grands Amiraux de France, le plus souvent, des Seigneurs qui n'avoient jamais navigué, et que ce ministère étoit ordinairement confié à des personnages qui ignoroient les premiers élémens de l'art nautique.

Sous un pareil Ministre, il devenoit impossible que les combinaisons relatives à la mer,

les ordres, les plans de campagne, les croisières, les expéditions ne se ressentissent de son défaut de connoissances ; qu'ils ne portassent l'empreinte de la circonspection, de la réserve, de la timidité ou des vices opposés, suivant son caractère. Le hasard devoit y dominer.

A couvert sous l'ignorance du Ministre, les chefs chargés d'une expédition pouvoient, au retour, se disculper aisément de l'avoir mal remplie, ou totalement manquée, en lui alléguant une foule de circonstances défavorables, qu'il étoit hors d'état d'apprécier.

La grande naissance des officiers de la marine en imposoit encore au Ministre, qui, de crainte de se mettre à dos leurs puissantes familles, fermoit les yeux sur leur indiscipline habituelle, et n'osoit les rechercher sur leur fréquente insubordination.

Le goût national contraire des Anglais, et des vues politiques différentes ont rendu chez eux toutes ces choses opposées aux nôtres. Il seroit superflu de les comparer ensemble. Je ne m'arrêterai qu'à la composition du bureau des Lords de la grande Amirauté Britannique.

Il n'y entroit que d'anciens officiers de vaisseaux, espèce de loups de mer, qui y avoient passé les trois quarts de leur vie, et la plupart distingués par de brillans combats, de

grandes victoires, ou d'habiles campagnes. Aucun d'eux n'ignoroit les mers, les parages, les îles, les côtes, les ports de la terre entière, pour les avoir pratiqués. Ils en connoissoient les vents, les moussons, les sondes, les marées, les courans, les écueils et les saisons. C'est sur cet ensemble de connoissances locales, et parmi ce nombre de marins expérimentés, que se formoient ces ordres de croisière et de combat; ces combinaisons hostiles; ces grandes expéditions navales qui manquoient rarement de réussir, confiées à des gens aussi capables de les exécuter, que les précédens l'avoient été de les méditer.

§. XX.

Différence de conduite entre les Français et les Anglais, dans leurs premiers établissemens des Colonies.

La mode, la curiosité, l'esprit de conquêtes, ou le goût de la chasse et des aventures, poussèrent les Français dans le Nouveau-Monde, beaucoup plus qu'un plan combiné de fonder des Colonies, et d'en alimenter le commerce de l'Etat.

Au nord de l'Amérique, ayant découvert (1) un vaste pays plein de forêts, de lacs et de rivières, ils le parcoururent long-temps en

(1) En 1534, par Jean Cartier de Saint-Malo.

chasseurs, en militaires et en missionnaires; n'ayant en vue, les uns, que de chercher des fourrures et bâtir des forts; les autres, que de prêcher la foi. Les bêtes devenues moins communes, et tous les Sauvages convertis, on s'avisa enfin de se rapprocher en plus grand nombre des rivières navigables et des côtes de la mer; à mettre la coignée dans ces forêts éternelles, et semer quelques terrains.

Des compagnies à privilége exclusif avoient été chargées de peupler le pays, et d'en faire le commerce, le Gouvernement les ayant aidées de quelques vaisseaux, et encouragées par de grands avantages; mais sous la condition expresse de n'y introduire pour habitans, que des Français (1) catholiques. Ce commerce, négligé par les associés possesseurs de la charte d'établissement, tomba dans peu d'années entre les mains des étrangers, des Hollandais principalement. Les deux dernières guerres malheureuses de Louis XIV ne servirent pas à le relever : il languit ainsi jusques vers l'an 1720, ainsi que celui des Antilles. Les priviléges exclusifs étant éteints à cette époque, et les Français ayant enfin tourné sérieusement leurs vues vers le commerce, celui du Canada reprit quelque vigueur entre les mains des négocians particuliers; mais suspendu,

(1) Cette clause fut commune à toutes les autres Colonies.

écrasé depuis dans nos nouveaux démêlés avec les Anglais, ce pays nous devenant plus coûteux que profitable, la paix de 1763 le leur assura pour toujours.

Dans les Antilles cela se passa à peu près de la même manière. Les deux tiers des îles du vent, les plus grandes et les meilleures, sont acquises par des flibustiers; le Roi en dispose en faveur de quelques particuliers, ou des compagnies qu'il crée; et notre commerce y demeure dans un tel engourdissement, que l'Anglais et le Hollandais s'en emparent jusqu'en 1720.

C'est à peu près l'époque aussi où Saint-Domingue se souleva contre la compagnie des Indes occidentales, qui, mettant à ses fournitures un haut prix arbitraire, et un fort modique à la denrée des Colons, les força de s'insurger contre ses agens, ayant à leur tête, au Cap-Français, une femme nommée la Sagona.

Cayenne fournit, comme le Canada, l'exemple de l'amour que nous avions alors de posséder d'immenses Colonies, sans nous mettre en peine d'en tirer parti. Une compagnie sous le nom de France équinoxiale, y envoie cinq à six cents hommes : quelques aventuriers y étoient passés auparavant. Les derniers imitant les précédens, poussent encore plus loin leurs courses dans ce pays désert et noyé; et

par ce moyen, la France acquiert, dans la Guiane, environ (1) 250 lieues de côtes, avant d'en avoir défriché quatre (2) en carré. L'essaim des derniers colons y périt, comme les premiers, de maladie et de misère, sans aucune relation avec la Métropole; et cette Colonie n'a fixé l'attention du Gouvernement, qu'après la paix de 1763.

Je pourrois encore citer l'expédition chevaleresque de M. de Gourgues contre les Espagnols de la Floride, et dire comment notre manie de conquérir nous aliéna les naturels de l'île de Madagascar.

Ce fut aussi la fameuse course du sieur Cavelier de Lassale, de douze à quinze cents lieues, qui valut à la France la Louisiane et tout le cours du Mississipi : Colonie dont le terrain est si fertile, et dont on a tiré si (3) peu d'utilité.

Tels furent les commencemens de nos Co-

(1) Depuis le Cap nord du Brésil jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque.

(2) M. de Sully ne se méprit pas sur le caractère Français. Il disoit que nos caboches n'étoient pas faites pour les possessions lointaines. En effet, une certaine inquiétude naturelle, une envie de courir, nous transporte dans tous les climats, et les mêmes désirs nous rappellent dans le sein de la Patrie, sans aucun projet préalable, solide et suivi.

(3) Je l'ai déjà dit : mieux établie, la Louisiane auroit fourni à St.-Domingue, en peu d'années, le riz, les farines, le maïs et les bois dont il avoit besoin, et eût privé les Anglo-Américains de ce grand bénéfice. Il n'y a pas encore un an que ce pays leur appartient, et déjà ce peuple laborieux et réfléchi va établir, sur le cours du fleuve, des chantiers de construction pour des bâtimens de commerce, comme pour des vaisseaux de guerre, et se propose, à l'effet de faciliter leur sortie, d'enlever avec des machines les sables qui obstruent l'embouchure du Mississipi. Voilà des peuples nés pour le commerce.

lonies. Il y auroit beaucoup à dire contre ces compagnies et ces particuliers auxquels l'Etat, comme un corps impuissant, donnoit des pays immenses à peupler exclusivement. Quelle différence entre les projets et les moyens d'un foible nombre de spéculateurs, d'une fortune limitée et n'envisageant que leur seul intérêt, et les vues générales et les grandes ressources d'un souverain! Mais c'étoit la mode du temps: quelques Colonies anglaises furent fondées de même. Les Rois préféroient dépenser des millions et faire détruire leurs sujets dans des guerres de religion, à l'utilité d'en consacrer la moindre partie au soulagement des peuples, ou à l'encouragement du commerce et de l'agriculture.

Je m'arrêterai un peu plus sur cette faute du Gouvernement français, d'avoir fermé l'entrée des Colonies aux Protestans. C'étoit en exclure précisément ceux qui auroient été les plus disposés à aller les établir, étant persécutés en France, et les plus propres à cela, par caractère, ainsi que par les fonds disponibles qu'ils avoient en main. Les Catholiques riches, à qui d'ailleurs tous les emplois civils et militaires étoient dévolus de droit, n'avoient aucun motif de s'expatrier; les pauvres seuls en sentoient le besoin, mais avec rien on ne fait rien. Restoient donc ceux de la religion réformée, qui n'avoient pour

eux d'autre spéculation, que le commerce et leur industrie.

Si le Gouvernement les eût tolérés dans nos Colonies, et particulièrement dans le Canada, après l'édit de Nantes, au lieu d'aller porter chez nos ennemis leur population, leurs capitaux et leurs talens, ils eussent tous passé de préférence dans ce vaste pays, qu'ils auroient peuplé et cultivé, et où ils auroient, par nécessité, établi un commerce actif. On sent les nombreux avantages qui en eussent résulté pour la France et pour ses Colonies. Le Canada n'appartiendroit pas actuellement aux Anglais.

On peut juger de quel poids auroit été son établissement, si les Protestans y eussent été admis, par la force qu'acquit des premiers celui que les Puritains anglais formèrent dans le New-England (1), au voisinage du Canada.

Quoique la Cour britannique eût suivi le même mode d'établir que le nôtre, elle eut néanmoins le bon esprit d'y adopter le système de la tolérance religieuse. Les particuliers, chargés des mêmes entreprises, imitèrent aussi cet esprit de paix. Ils ouvrirent leurs Colonies à tous les peuples et à toutes les communions (2), comme le vrai moyen

(1) Dont Boston est la capitale: c'est la Nouvelle-Angleterre proprement dite, Puritains, autrement Presbytériens et indépendans.

(2) Ce n'est pas que dans quelques Provinces il n'y eut une secte dominante, comme les Puritains dans la Nouvelle-Angleterre; les Qua-

d'y attirer quantité de monde et d'en activer l'établissement. A la permission de s'y transporter, ils eurent soin d'y joindre des encouragemens et des secours effectifs, propres à hâter la culture des terres, et des loix favorables à la population. Tous ces émigrans, chefs ou subalternes, passoient dans ces pays dans des vues plus réfléchies que celles de nos aventuriers.

Sébastien Cabot, expédié par Henry VII d'Angleterre, avoit eu connoissance du nord de l'Amérique vers l'an 1516 : mais ce ne fut que sous la Reine Elizabeth, que les Anglais songèrent à s'y établir : les Suédois et les Hollandais en occupoient déjà quelques coins.

Tandis que nous bâtissions des forts au fond des forêts, dans des pays déserts; que nous nous étendions inconsidérément et avec aussi peu de consistance : tandis encore que l'Espagnol peuploit ses nouvelles possessions d'églises et de moines, ne cherchant que des mines d'or et d'argent, qui s'épuisent en les fouillant; l'Anglais, plus intéressé et plus méditatif, ayant en vue la culture et le commerce, se fixoit et se fortifioit sur divers points du rivage de la mer : il abattoit du bois, plantoit les terrains défrichés, et payant les pelleteries plus cher que nous, il les recevoit

kers dans la Pensylvanie ; les Anglicans, dans celles qui dépendent de la Couronne, mais sans intolérance de leur part.

des Sauvages, sans quitter ses plantations. Au lieu d'un fort ou d'une église, il bâtissoit dans ces habitations nouvelles une taverne. Là, recevant le marin quand il arrivoit; buvant, fumant, parlant affaires ensemble, ils combinoient mûrement leurs intérêts réciproques, exempts d'entraves et de gênes, et s'entraidant mutuellement.

Le New-England fut habité et cultivé en entier dans l'espace de 20 (1) années : et la Pensylvanie devint de même florissante en très-peu de temps.

On connoît les résultats de cette manière d'établir si différente de la nôtre. Il étoit naturel que le peuple qui avoit commencé par vivifier et engraisser le tronc de l'arbre, en recueillît plus de fruit, que celui qui n'en avoit soigné que les branches.

§. XXI.

Raisons qui s'opposoient en France à la grandeur du commerce, et celles qui le favorisoient en Angleterre.

Je ne cesserai de le répéter. Toutes ces fautes provenoient de l'esprit du Gouvernement français, et des goûts particuliers de la Nation : celle-ci agricole et guerrière, aussi

(1) Salmon's géogra: grammar.

légère qu'inconstante, entendant peu le commerce, ne s'y livra que tard et par imitation: celui-là, purement militaire, ne sut même pas lui acccorder à propos *liberté et protection,* seules faveurs dont il ait nécessairement besoin.

En Angleterre, la profession de négociant fut toujours estimée, et le commerce, l'objet perpétuel de la sollicitude du Gouvernement. Celui de France n'honora jamais cette utile occupation, et quelques fois dérangea ou découragea des projets ou des entreprises de ce genre, par abus, par insouciance, ou par incapacité.

La noblesse qui se seroit livrée au commerce chez nous, auroit cru déroger, malgré quelques loix contraires émanées de Louis XIV. La magistrature elle-même, souvent composée de familles roturières, témoignoit aux négocians de la morgue et du mépris; et les fils de ces derniers, vains des richesses de leurs pères, ne trouvant pas leur état assez considéré, le quittoient communément, pour se revêtir de quelque charge, qui leur assurât un rang plus élevé.

En Angleterre, ainsi qu'en Hollande, où le commerce n'avilit point, de puissantes maisons s'y sont perpétuées de père en fils, et remontent quelquefois jusqu'à des trisaïeuls. Un si long cours d'affaires leur a acquis tant

de connexions extérieures au loin et au près, que c'est d'elles qu'on a coutume de dire, que, de quelque point du compas que soufflent les vents en mer, ils leur amènent quelque bâtiment au port.

Le commerce n'ayant point été en France le goût dominant de la Nation, on n'y aperçoit à ce sujet aucun plan formé et encore moins suivi; mais quelques entreprises, nées des circonstances, et des règlemens isolés qui n'offroient aucune liaison entre eux. Les grands principes du négoce paroissent avoir été connus en Angleterre dès le temps de la Reine Elizabeth : le fameux acte de navigation y mit la dernière main; et jamais depuis on n'y a varié sur ses vrais intérêts.

En tout temps aussi le cabinet de St.-Jâmes l'étaya de sa grande influence, et ne conclut aucun traité de paix, sans y stipuler quelque clause en sa faveur : en temps de guerre, des convois suffisans ne manquèrent jamais de protéger les flottes marchandes. La même conduite eut lieu dans le régime intérieur : le commerce y fut encouragé par des primes, des entrepôts provisoires, des remises de droits, des préférences pour certains pays, des exclusions pour d'autres, et enfin, par une grande facilité dans le payement des droits d'entrée et de sortie.

La plupart de ces faveurs ne furent jamais

qu'imparfaitement imitées en France : ensuite, les douanes n'y étant pas en régie directe, mais livrées à d'avides traitans, toujours écoutés en cour, l'acquit des droits y étoit d'une rigueur extrême, et par dessus cela, encombré de formalités fatigantes, et surchargé de minutieux supplémens d'imposition.

§. XXII.

Fautes plus récentes de la Nation et de son Gouvernement envers le commerce.

Le Gouvernement n'a commencé que fort tard parmi nous à regarder le commerce d'un œil favorable ; mais sans l'aimer réellement, et surtout, sans avoir une connoissance approfondie de ses avantages. C'est pourquoi il commit même alors des fautes qui blessoient ses intérêts ; à la vérité, quelquefois sa foiblesse l'y forçant. Je n'en citerai que deux exemples.

Après la paix de 1763, lorsqu'il fut question de réparer la perte de la Louisiane et du Canada, le Ministère français tourna ses vues du côté de la Guiane, où la culture n'avoit fait jusqu'alors aucun progrès. Mais au lieu d'offrir aux futurs Colons qu'on y amena d'Acadie et d'ailleurs, et à ceux qui voudroient y aller traiter, des exemptions, des encouragemens, des faveurs et des facilités,

nécessaires pour exciter avec ardeur le défrichement d'une Colonie aussi meurtrière, on y établit toutes les espèces d'autorités, de surveillance, de droits et de charges, qui étoient d'usage dans celles qui avoient atteint leur dernier période de prospérité. Il y eut un état-major, un administrateur des finances, un fisc, un poids public et des droits, avant qu'y parussent des habitations établies, et une certaine quantité de denrées.

Une bien plus grande faute, c'est le traité conclu entre la France et l'Angleterre (heureusement rompu par la révolution), au moyen duquel notre rivale, sans s'obliger à une réciprocité envers nos productions, sans diminuer chez elle ses droits excessifs sur l'entrée de nos vins, avoit la liberté d'introduire dans nos ports une multitude d'objets de ses manufactures : importation qui, grâces à notre engouement pour tout ce qui sort de ses mains, porta sur le champ un coup mortel à la plupart de nos fabriques.

Cette anglomanie et ce défaut d'esprit public en faveur des intérêts de notre commerce, ne sauroient être assez blâmés pour nous guérir, s'il est possible, d'une insouciance, d'un travers aussi pernicieux. Un peuple, plus épris du bien public, et jaloux de ses manufactures, auroit réparé, autant qu'il eût été en lui, le préjudice qui devoit

résulter de ce funeste traité. Il eût rejeté avec mépris les marchandises fabriquées chez son plus grand ennemi, et s'en seroit tenu aux siennes, quoiqu'inférieures en qualité.

Ainsi se conduisent nos rivaux. Lorsque les Colons Anglo-Américains prévirent prochaine leur guerre avec la Grande-Bretagne, quoiqu'ils n'eussent chez eux qu'un modique nombre de manufactures, il fut résolu à l'unanimité dans le continent, de s'abstenir de l'usage de tout ce qui proviendroit des fabriques de la métropole.

A Londres, il y a des amateurs de modes et d'étoffes françaises, et des marchands qui en vendent. Un écrivain (1) a observé à ce sujet, que telle y est la crainte de l'esprit du peuple, opposé à ce goût et à ce débit, que la plus grande partie de ces modistes habitent le quartier de Westminster, de préférence à ceux de la cité, pour être moins exposés aux avanies de la populace qui, dans un moment d'irritation, pilleroit leurs magasins, comme il lui arrive quelquefois de déchirer ces parures de mode étrangère, sur le corps de ceux qui s'en parent avec trop de vanité.

Que nous sommes loin de cet esprit public! à la suite du traité ci-dessus, en France on se pressoit pour avoir des marchandises de

(1) Grosley, dans son ouvrage intitulé *Londres*.

fabrique anglaise : on y couroit de toutes parts : rien n'étoit bon, bien travaillé, supérieurement exécuté, que les ouvrages qui en sortoient ; on s'en procuroit à quelque prix que ce fût : on payoit volontiers cent louis une chaîne de montre en acier.

Bientôt on vit la France inondée de draps, de flanelles, de casimirs, de camelots et de velours de coton anglais. On n'estimoit que les basins du même pays ; ses bas et ses bonnets de laine ; son horlogerie, son fer-blanc, ses cuirs, ses grez, ses cristaux et son cuivre travaillé. Ses chevaux encore, et ses voitures, faisoient les délices des riches et des grands ; de ces personnages, qui, à la Cour comme dans les Provinces, donnent le ton et des modes et des goûts, assurés d'être généralement suivis. Ce travers n'est point effacé même aujourd'hui.

Comment se promettre qu'un peuple, chez qui les Princes, les Seigneurs, tous les gens aisés, conséquemment les plus intéressés à la prospérité publique, en ont un tel oubli, ou une si grande insouciance ; et où tant d'individus au-dessous de ce rang, portés à les imiter, augmentent ce détriment de la fortune nationale ; comment espérer, dis-je, qu'un tel peuple parvienne jamais à un commerce aussi solide que brillant, et propre à doubler ses moyens guerriers !

J'ajouterai qu'il sera toujours impossible à ce peuple, soumis au Gouvernement d'un seul, d'avoir une banque nationale; établissement qui multiplie si fort le numéraire, mais qui ne peut se soutenir avec succès que dans un état libre, ou qui croit l'être.

§. XXIII.

Richesses assurées à la France dans le commerce des productions de son sol et des ouvrages de son industrie.

Telles sont les nombreuses (1) considérations qui doivent déterminer la Nation francaise à ne point établir sa puissance et sa fortune, non sur le commerce en général, mais sur une de ses branches, qui lui est un sujet perpétuel de guerres, une cause permanente de dépopulation, et qui a porté la langueur et le dépérissement dans les forces de tous les royaumes qui l'ont exercée. Ses goûts, son caractère dominant doivent encore l'en détourner; ainsi que les copieuses ressources que lui offrent l'intérieur de son empire, et la passion des étrangers pour ses modes et ses colifichets.

Il en est des Etats du monde entier, comme des chefs de famille qui composent une ville. De même que ceux-ci sont partagés en diffé-

(1) Supposé qu'elles soient erronées, au moins partent-elles d'une intention louable, n'ayant en vue que la paix et l'abondance dans l'Etat.

rentes professions, et que, pour s'y soutenir avantageusement, chacun d'eux se renferme dans son art ou dans son métier, qu'il entend et possède mieux que tout autre : ainsi, tout Etat ayant aussi ses productions particulières et des habitans d'une aptitude de corps et d'esprit plus propre à certaines occupations qu'à d'autres, devroit s'attacher de préférence à tirer le meilleur parti de ces deux faveurs naturelles, assuré d'y surpasser tout autre peuple rival.

Tel Etat qui ne suit pas cette marche, et qui, nonobstant les avantages de son sol et le génie de ses habitans, prétend de plus rivaliser avec les autres dans ce qui leur est propre et particulier, ressemble alors à l'ouvrier, qui, poussé par trop de cupidité, entreprendroit de se passer du travail de toutes les autres professions; qui se feroit son pain, ses meubles, ses habits, sa maison, etc. Il s'excéderoit d'ouvrage, ne réussiroit bien dans aucune partie, et ruineroit enfin sa bourse et sa santé.

Il suit de cette comparaison, que les Etats auxquels le commerce extérieur convient le mieux, sont ceux qui n'ont aucune production territoriale à cultiver ou à manufacturer; et ainsi des autres progressivement, jusqu'aux plus favorisés dans ce genre, auxquels pareil négoce peut nuire, sous certains rapports,

loin de leur être favorable. Ces premiers sont destinés à être les voituriers de mer de ceux-ci; comme le furent les Phéniciens, les Carthaginois, les Rhodiens, les Gênois, les Vénitiens, les Pisans, les Hollandais, etc.

La France, favorisée d'un sol étendu et varié, plutôt fécond qu'ingrat; d'un grand nombre de Provinces dont le climat diffère tant de l'une à l'autre; de la diversité de leurs productions et de leur excellente qualité: pourvue de communications intérieures, et ouverte, du côté des mers, aux peuples du nord et du midi: jouissant encore du second avantage de posséder des sujets supérieurement actifs et industrieux, n'a nul besoin d'un supplément de matières premières, pas plus que la Chine et l'Indoustan, qui en cela se suffisent à eux-mêmes, et qui, sans navigation extérieure, attirent dans leur sein les métaux précieux des peuples navigateurs. Elle est surtout intéressée à ne pas rechercher des matières premières, qui, comme celles des Colonies, lui coûtent plus qu'elle ne peut les revendre, et qui tuent son agriculture et ses ateliers.

Toutes ces choses l'engagent conséquemment à se borner à être agricole et manufacturière; puis à être marchande des produits de ces deux professions. Dans ce système, la France seroit habituellement plus à l'abri des

démêlés commerciaux, et constamment plus heureuse. Dans toute l'étendue de son sol, au cœur comme à ses extrémités, ses habitans en seroient plus également riches; et les moyens de vie et d'activité, si nécessaires à l'agriculture et aux arts, se rapprocheroient plus des lieux qui en auroient besoin.

Elle peut donc sans danger, et elle le doit, si la conservation de sa force et de ses vraies richesses lui tient à cœur, se dispenser d'entretenir une puissante marine (1), ses bénéfices sur les denrées coloniales (monteroient-ils annuellement à soixante-dix millions), étant au-dessous des dépenses qu'exigent de nombreuses et fortes armées navales. Sa tranquillité devroit même l'engager à renoncer aux grandes pêches de mer, si, pour se procurer des harengs, de la morue et des huiles de poisson, il lui faut avoir une pareille marine. Les nations du Nord et les Anglo-Américains lui fourniront ces objets à beaucoup meilleur marché que ses armateurs, ceux-ci jouiroient-ils constamment d'une pêche libre et non interrompue. En retour, ces étrangers se chargeroient de nos denrées; et au moyen de ces liaisons réciproquement avantageuses, deviendroient des amis et de fidelles alliés, tels que l'ont été envers nous les Suédois, les

(1) Dans le fait, elle n'en eut jamais une forte sur pied constamment, mais par intervalles, à fur et mesure d'un besoin urgent; la relevant et la laissant tomber tour à tour.

Danois, les Villes anséatiques; comme le sont les Anglo-Américains, et comme l'auroient été toujours les Hollandais, s'ils n'eussent pas craint l'ambition de Louis XIV.

L'Empire Français jouira de cette précieuse situation, lorsqu'inébranlable dans le système agricole et manufacturier; devenu, avec le temps, plus populeux; exempt de guerres nombreuses, et délivré d'impôts écrasans, ses terres seront soigneusement cultivées, ses landes mises en valeur, ses marais desséchés, ses pâturages engraissés, ses troupeaux plus multipliés, ses haras bien montés et entretenus, ses ateliers fournis de tous les bras suffisans, et toutes ses communications intérieures portées à plus de perfection. Mais tout cela ne peut s'effectuer, aussi long-temps que ces causes contraires, que des pays meurtriers dévoreront journellement sa population et épuiseront ses autres moyens.

Dans un Empire où toutes ces choses sont à créer ou à rendre plus parfaites, n'est-ce pas un faux calcul évident, que de laisser aller périr au loin tant d'individus dont les bras seuls pourroient remplir ces grands objets?

§. XXIV.

Réponse à une objection fondée sur la rivale jalousie des autres peuples commerçans.

Vous vous abusez, me dira-t-on encore, en espérant que la France puisse être commerçante sans avoir de marine. Dénuée de moyens de protéger ses vaisseaux, leur navigation seroit bientôt à la merci de la première puissance qui en deviendroit jalouse; et vous avouez que cette jalousie de métier est le péché mignon, le vice radical des peuples marchands. La brillante situation que vous supposez ne dépendroit donc que du bon plaisir d'une rivale, et conséquemment seroit pleine d'alarmes, et de bien courte durée.

Je réponds à cette objection foudroyante, que, dans ma dernière supposition, la France ayant renoncé à tout commerce extérieur, et vendant chez elle aux étrangers, n'en auroit rien à craindre sur mer. D'ailleurs, possédant des denrées particulières que le sol des autres peuples ne produit pas, ou qui y sont d'une qualité inférieure, elle seroit encore à ce égard sans crainte et sans rivalité : les autres Puissances ne lui envieroient pas plus ses vins, ses fruits, ses sels, ses eaux-de-vie, etc. que nous n'envions à la Suède son cuivre, ses mâtures; à l'Espagne son fer; à la Rusie

ses chanvres, etc.; pas plus que les peuples d'Europe n'envient à la Chine et aux Indes les marchandises qui leur sont propres.

Il est encore vrai que nos rivaux se fatigueroient en vain pour nous ôter notre supériorité en fait de charmes de dessein, d'élégance, de délicatesse et de goût, dans une quantité d'ouvrages qui sortent de nos mains: non pas même dans la belle et bonne qualité de nos draps fins, et de plusieurs autres étoffes en laine et en soie, aujourd'hui surtout que l'émulation française, excitée par le Gouvernement, s'y porte avec ardeur, et y fait des progrès rapides.

Mais je rendrai l'objection plus forte, en supposant que ce fût le Français lui-même qui s'occuperoit des pêches nécessaires à la consommation du Royaume, et en exporteroit les productions. Ces navigations ne formeroient pas une marine considérable; elles suffiroient de reste, néanmoins, pour donner à la France les moyens d'en imposer, et de se rendre respectable sur mer.

Les preuves en sont consignées dans notre histoire. J'y trouve que la création d'une marine (1) équivalente à celle des autres Puis-

(1) On devine aisément que l'Angleterre ne possède ses forces de mer actuelles, qu'à cause qu'elle a vu les autres Puissances accroître les leurs. Si celles-ci n'avoient en tout que trente vaisseaux de guerre, cinquante suffiroient à celle-là. Il ne faut donc pas supposer qu'il faille à la France, dans mon hypothèse, devoir armer soudain cent vaisseaux de ligne, comme aujourd'hui.

sances, ne rencontra jamais de grandes difficultés, lorsque l'Etat en eut besoin; et, ce qui est remarquable, ce n'est guères qu'à ces époques de sa renaissance, que nous avons brillé quelque temps sur cet élément.

J'ai déjà cité les succès, en ce genre, de Louis XIV et de Louis XVI. Le premier avoit recréé, et le second, considérablement augmenté notre marine.

En remontant dans les siècles antérieurs, l'histoire nous offre Charlemagne, qui, dans très-peu de temps, garnit ses ports de vaisseaux et de matelots, et les opposa victorieusement aux efforts réunis des peuples du Nord, qui venoient infester nos côtes.

Quatre cents ans après (dans cet intervalle notre marine ayant été entièrement délaissée), Philippe-Auguste la recréa, et elle osa se mesurer avec les Anglais et les Flamands ligués contre lui.

Détruite par les suites de la victoire qu'obtinrent ces ennemis, St. Louis la rétablit : il opposa ses flottes à celles d'Henri III d'Angleterre, et eut ensuite suffisamment de vaisseaux pour transporter soixante mille croisés en Egypte.

L'armée navale de Philippe de Valois étoit composée de cent vingt gros vaisseaux, lorsqu'elle fut battue par les Anglais à la bataille de l'Ecluse.

Charles V eut plus de bonheur : ses succès sur mer contr'eux contribuèrent à faire mourir leur roi Edouard III de dépit et de chagrin.

Sous Louis XI, son amiral s'empara d'une flotte hollandaise de quatre-vingt voiles, et la conduisit dans nos ports.

François I.er rétablit la marine ; et cependant ses amiraux allèrent insulter les côtes de nos perpétuels rivaux.

Enfin, le cardinal de Richelieu rétablit aussi la marine française, et il s'en servit utilement contre les Anglais durant le long siège de la Rochelle.

Toutes ces renaissances eurent lieu, comme on voit, lorsque la France, dépourvue de Colonies, n'avoit ni navigation, ni commerce lointain.

On se persuadera aisément qu'un Royaume baigné de deux mers dans une grande partie de sa circonférence, et garni de fleuves et de rivières considérables, doit posséder, dans la quantité de ses matelots, pêcheurs ou navigateurs, une ressource suffisante et toujours prête, pour armer une flotte respectable, lorsque le cas le requiert. Cette connoissance seule en impose à ses ennemis : les faits qui précèdent en sont de sûrs garans.

Notre espoir en est bien mieux fondé, aujourd'hui que nous possédons Boulogne et Cherbourg, ports qui menacent perpétuelle-

ment l'Angleterre, et qui nous donnent bien plus de chances qu'autrefois, de lui porter des coups mortels.

Voilà de nouvelles raisons de nous empêcher de regretter autant l'abandon de nos Colonies.

§. XXV.

Autres raisons de regarder nos Colonies indifféremment.

L'espèce d'anathème que je prononce contr'elles paroîtra monstrueux, peut-être extravagant. Je sens en effet que la France, abandonnant aujourd'hui son système colonial, se jetteroit dans une situation désavantageuse et difficile : mais le mal seroit momentané ; et il vaut mieux une crise passagère de cessation de commerce, que la maladie permanente d'un négoce ruineux pour l'Etat, et en dernière analyse, pour les trois quarts des particuliers (1). C'est aujourd'hui l'époque où ce remède violent, qui nous rangeroit dans la classe de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, etc., occasioneroit le moins de

(1) Je ne puis m'empêcher d'éclaircir ceci. Dans un Etat commerçant, soumis à la nécessité de lever des impôts excessifs, ces impôts en plusieurs occasions n'atteignent pas directement les gains immenses qu'un négociant peut faire, soit dans ses expéditions maritimes, soit dans d'autres spéculations. Enrichi par ces profits, toute imposition lui devient légère, celles même qui pèsent sur ses biens-fonds. Il n'en est pas de même pour ceux qui n'ont que cette dernière espèce de fortune, ni pour les rentiers, ni pour d'autres classes encore ; lesquelles, réunies, composent au moins les trois quarts de la nation : aucun bénéfice extraordinaire ne leur facilite l'acquit des charges publiques : ils

tort au cours de nos affaires, actuellement que notre commerce maritime est nul.

Pendant leur stagnation, le prix de la main-d'œuvre baisseroit avec celui des subsistances ; et l'augmentation progressive du nombre des individus, qu'aucune cause extérieure et meurtrière n'enlèveroit plus, soutiendroit à l'avenir cette diminution du prix des marchandises. Nous en reviendrions à cet égard au point où la France se trouva, lorsque M. de Colbert tourna les esprits vers les manufactures. On ne vivoit alors, dans pas un royaume de l'Europe, à meilleur marché que dans le nôtre. Il ne manquoit pas de bras. Le bas prix de nos fabriques, joint au goût Français, donna une vogue générale à ce qui en provenoit.

La même chose arriveroit aujourd'hui. Les étrangers, attirés par un pareil appât, s'empresseroient de fréquenter nos foires et nos marchés intérieurs ; d'autres afflueroient dans nos rivières et nos ports de mer, pour des productions d'un autre genre ; ou, de leur pays, donneroient des ordres de leur en faire des envois, à ceux de nos négocians qui au-

en sont écrasés. Deviennent-ils, en outre, victimes, à la campagne, de quelque fléau du ciel, ou en ville d'un incendie, etc., cela porte à plomb sur eux ; aucune faveur ne leur adoucit ou répare ces pertes, tandis que tout négociant, malheureux ou téméraire, s'acquitte de ses dettes par la remise de son bilan. C'est cette disparité qui fait que ceux-ci se livrent à leur goût pour la dépense et pour le luxe, dans le temps que ceux-là sont condamnés à se nourrir de privations ; et tel est le résultat du commerce des Colonies.

roient su s'y former des correspondances, et y acquérir un nom et du crédit.

Les maisons qui travaillent ainsi en commission dans nos villes maritimes, n'y sont pas rares, ni les moins solides. A Marseille, c'est le commerce du Levant qui les occupe, et qui a rendu cette Ville si riche. Dans nos places du Ponant, ce sont les commissions qui leur viennent du Nord. L'un et l'autre de ces commerces portent principalement sur les produits de notre sol ou de nos manufactures.

Que nos négocians se rassurent donc sur la perte de nos Colonies (dussent-elles toutes nous manquer), et sur les bénéfices qu'ils en tiroient. Ils en trouveront d'aussi grands, et de bien plus solides, dans ces liaisons nouvelles. Qu'ils considèrent, en Amérique, les opulentes maisons de Boston, de New-Yorck, de Philadelphie, de Charlestown, etc.; et en Europe, les villes de Hambourg, de Lubeck, de Dantzick, de Livourne, de Trieste, de Venise et d'Odessa.

Dans cette supposition (j'y reviens encore), quel dommage recevroit la France en achetant les denrées coloniales de l'étranger? J'ai déjà parlé de cette balance imaginaire qu'on attribuoit à leur débit. L'achat de celles qu'exigeroit la consommation du Royaume le léseroit-il plus qu'il n'est nuisible aux Etats

Européens qui n'ont pas de Colonies? le léseroit-il davantage que notre achat du tabac étranger? Dans ces divers cas, cela se réduit à des faveurs mutuelles, à des échanges réciproques de productions données et reçues en paix et en amitié. Que désirer de plus favorable et de plus heureux!

Nos avantages disparoîtroient, si, toujours dominés par le goût des marchandises des Indes, nous y courrions avec le fol empressement que nous y avons mis jusqu'à ce jour, et si le même travers nous faisoit préférer les produits des fabriques anglaises (1) aux nôtres; vraiment, alors, ce seroit laisser nos manufactures atteintes du coup fatal qu'elles reçurent par le traité de Paris; rendre de nul effet les dispositions actuelles du Gouvernement, et livrer enfin tout notre numéraire à notre constant ennemi.

Pour juger combien le commerce des Indes nous fut ruineux, je citerai la balance des opérations de cette compagnie, dressée sur ses propres livres, en 1769 (2), à partir de l'an 1726 et finir en 1766. Il y est établi que, durant ces quarante années, l'Etat sacrifia 400 millions pour protéger et secourir ce com-

(1) Je ne sais quel auteur, poussé d'une sainte colère patriotique, a avancé que la peine de mort n'étoit pas au-dessus du délit national que commettent ceux qui introduisent ou font usage des marchandises prohibées.

(2) Mémoire de l'abbé Morellet en faveur de la liberté du commerce des Indes.

merce exclusif, dont les retours annuels ne montoient qu'à dix millions; et comme, malgré les prohibitions, l'usage de la plupart de ces marchandises tuoit nos manufactures, on peut juger quelle peste c'étoit pour l'Etat qu'une pareille liaison mercantille.

Une observation plus générale augmente le vice de ce commerce. Pour le nourrir, tous les peuples de l'Europe qui y prennent part n'y envoient guères que du numéraire : ainsi, tout cet argent du Mexique va se perdre dans ce gouffre indien. N'est-ce pas la plus grande inconséquence en eux, que d'aller en Amérique, aux dépens de leur repos et de leur population, y puiser la plus grande quantité possible d'or et d'argent, dans la supposition que ces métaux constituent la force et la richesse des Etats, et néanmoins, de ne jamais cesser de les exporter dans les provinces asiatiques, dont ils ne reviennent plus ?

Cette dernière considération prouve de plus en plus, que, sous quelque point de vue qu'on envisage nos rapports coloniaux, ils n'offrent aucun avantage réel, mais seulement un éclat passager, qui n'a lieu qu'au détriment de l'Etat et à la détresse subséquente des particuliers. Dans ce cas-ci, par exemple, le passage de cette quantité de métaux précieux exhausse le prix de tout; et ce prix, après leur sortie, n'en subsiste pas moins.

Je viens de dire que les peuples recherchent l'or et l'argent, dans la supposition que ces métaux leur sont des moyens de force et de richesses.

Mais si cela est ainsi; si l'or et l'argent sont la clef de l'opulence nationale, qu'on m'explique comment l'Angleterre, qui possède exclusivement ce commerce aujourd'hui et depuis long-temps; qui perçoit des tributs pécuniaires des riches souverains du Bengale et de l'Indoustan; qui touche tout l'or du Brésil, par ses liaisons avec le Portugal; qui, dans chaque guerre avec nous et avec l'Espagne, s'est enrichie de l'or et de l'argent de celle-ci, et de nos denrées coloniales; qui fournit l'Allemagne, la Suède, la Russie, l'Italie et le Levant, des objets de ses manufactures et de celles des Indes; qui enfin devroit receler dans son sein tout l'or et l'argent de la terre: qu'on m'explique, dis-je, comment elle se trouve néanmoins endettée de douze à treize milliards tournois, et si pauvre actuellement de numéraire, que sa banque ne paye plus qu'en papier; que son Gouvernement, dans sa détresse, agit comme les marchands prêts à se constituer en banqueroute, en faisant vendre dans l'Europe une prodigieuse quantité de marchandises à perte; et qu'encore, toutes ces ressources lui devenant insuffisantes, elle vient d'être réduite à être

sur mer, envers l'Espagne, ce que sont les voleurs de grand chemin, qui demandent la vie ou la bourse aux passans?

Si l'or et le commerce de luxe rendent une nation forte et puissante, comment arrive-t-il en outre, que l'existence politique même de l'Angleterre ne tienne aujourd'hui presqu'à rien, et que le premier heureux hasard qui favoriseroit la descente de nos troupes chez elle, mettroit en un risque évident cet éclat pompeux, ce rang suprême qui l'enorgueillit et qu'on vante avec tant d'emphase?

Et encore, d'où lui viendroit ce coup? d'un peuple qui, depuis quinze ans, a perdu son riche commerce extérieur, et ne se soutient que par celui des productions de son sol.

§. XXVI.

Si la France doit se défaire de ses Colonies; particulièrement de celle de Saint-Domingue.

Si je n'ai avancé que des choses vraies; si mes raisonnemens ont été bien suivis; s'il est certain que l'Espagne et le Portugal aient été épuisés par leurs Colonies; que la Hollande en soit considérablement affoiblie; que la France, ayant subi le même sort, ait eu besoin d'une crise pour s'en relever; et que l'Angleterre, en raison de son système, représente un corps mal-sain, bouffi à l'exté-

rieur, et atteint intérieurement d'un ulcère malin qui la mine et la consume, ce n'est plus à moi à prononcer sur le mérite de ces possessions; leur défaveur politique, leurs nuisibles effets sont assez sensibles : chacun en peut juger d'après le fidelle tableau que je viens d'en donner.

Si l'on joint à cela mes secondes considérations : premièrement, le peu de besoin qu'a la France, pour conserver ses forces, de donner dans le commerce des Colonies; les vains efforts qu'elle a faits jusqu'à présent pour y primer; la crainte bien fondée de ne pas y réussir mieux à l'avenir, attendu le goût national qui nous éloigne de la mer; l'inconstance de nos entreprises, le défaut d'encouragement, le peu de protection que celles de commerce recevront de notre Gouvernement militaire; les préjugés encore qui lui nuisent parmi nous.

Si l'on réfléchit, en second lieu, que ce seroit politiquement le plus grand mal qui pût peser sur l'Empire Français, si, dans le commerce lointain, il atteignoit à la moitié seulement des succès qu'y a obtenus l'Angleterre, on ne sera plus alors aussi contraire à l'opinion que j'ai avancée, et l'on regardera nos Colonies, non-seulement comme des propriétés fort indifférentes, mais qu'il seroit avantageux d'abandonner.

La France, montée à ce point éminent supposé de commerce colonial, seroit aussi foible chez elle que gigantesque au dehors ; et comme sa position-géographique est différente de celle de l'Angleterre ; que celle-ci, en augmentant sa marine, accroît ses vrais moyens de force ; qu'au contraire, la France s'affoiblit dans les siens, en devenant puissante sur mer ; il est évident que dans ce dernier cas elle risqueroit de devenir bientôt la proie des puissances non commerçantes du continent.

Faut-il donc qu'elle abandonne ses Colonies ? Ici je devrois m'arrêter, et regarder ma tâche comme entièrement remplie, après avoir livré à la considération publique ce que j'ai cru apercevoir de funeste pour l'Empire dans la possession de ces pays.

Ce n'est pas une petite affaire d'ailleurs (soit qu'on vende, qu'on cède ou qu'on délaisse les Colonies), de prononcer sur l'époque et la manière de leur abandon, aujourd'hui que leur commerce est lié avec le système politique de l'Europe : une pareille décision ne peut être que l'ouvrage des meilleurs hommes d'Etat, profonds en diplomatie, et versés dans tous nos rapports politiques et commerciaux. Je n'ai ni ces connoissances, ni une pareille capacité.

Cependant comme mon opinion, reconnue

paradoxale et dénuée de suffrages, ne nuira à qui que ce soit, et que, bien fondée, l'intérêt particulier ne sauroit prévaloir, je poursuivrai à l'exposer en son entier.

Premièrement, à l'égard de celles de nos Colonies où la révolution n'a pas pénétré, ou qui en ont été soustraites, étant médiocres, en petit nombre, et parfaitement établies, elles ne peuvent plus nuire à la France du côté de la population. Je les considère aujourd'hui, relativement à la Métropole, comme de simples factoreries que nous aurions chez un peuple ami. Il n'y a donc point d'inconvénient à les posséder, pourvu qu'en temps de guerre, défendues par leurs garnisons, et se suffisant à elles-mêmes par leurs liaisons avec les neutres, nous ne soyons pas dans la nécessité d'armer de puissantes armées (1) navales pour les protéger.

En second lieu, dans la supposition de leur abandon, il ne devra pas être précipité : tout changement subit, même en mieux, entraîne après lui du désordre et de l'embarras. Les peuples tiennent infiniment à leurs idées, vraies ou fausses. Il fut toujours difficile et hasardeux, même aux hommes de génie (2), de changer des usages ridicules, d'établir des institutions utiles, ou de faire des réformes

(1) Il paroît que ce plan est celui du Gouvernement actuel.

(2) En tout temps, les grands hommes ont été vivement jalousés, censurés et déchirés pendant leur vie. Ce n'est que la Postérité qui leur rend justice.

nécessaires. Tout le monde sait la peine qu'eut Pierre I.er à obtenir des Russes qu'ils se rasassent le menton. Sully et Colbert n'éprouvèrent pas moins de contradictions et de difficultés ; l'un à mettre de l'ordre et de l'économie dans les finances de l'Etat, et l'autre à établir nos manufactures.

Je le répète : l'époque et la manière de renoncer à nos Colonies doivent être fixées par un conseil d'hommes d'Etat, et précédées de dispositions qui auront prévenu de loin la stagnation dans les affaires, ou tel autre accident fâcheux qu'entraînera avec elle la suppression de cette branche de commerce.

Je serai plus pressant à l'égard de St.-Domingue, dont toutes les plantations sont perdues, les bâtimens renversés, les villes détruites, la population blanche éteinte, celle des Noirs diminuée des deux tiers, et le reste imbu de principes et de sentimens subversifs de tout ordre et de toute tranquillité. Je ne balance pas à conseiller d'abandonner le dessein de rétablir cette Colonie. La France ayant, dans les précédentes, tout autant de denrées coloniales qu'il lui en faut pour ses besoins intérieurs, elle peut, elle doit se priver de Saint-Domingue, en cédant cette possession à telle Puissance qui rempliroit le mieux ses autres vues commerciales, et qui contribueroit à sa sureté continentale.

J'en dis autant de Cayenne, Colonie encore plus étendue et plus meurtrière ; qui de plus a contre elle un vaste continent, sur lequel ses esclaves déserteront habituellement pour se soustraire au travail, et pour s'y former peut-être en un corps de peuple qui la détruiroit un jour.

§. XXVII.

Raisons pour abandonner le projet de rétablir St.-Domingue.

Si cette entreprise n'étoit pas aussi importante, je ne la déconseillerois pas ; mais il s'agit de reconquérir, de repeupler et de cultiver de rechef une île, qui, dans ses moyennes proportions, a environ soixante lieues de largeur sur cent de longueur ; et qui, moyennant des golfes profonds, de grandes baies, des pointes et des caps avancés, présente des côtes immenses : bien peuplée, elle formeroit seule un puissant royaume.

La reconquérir me paroît la tâche la plus aisée, quoiqu'accompagnée de difficultés, et demandant des efforts. On aura à subjuguer un ennemi acclimaté, fait aux armes, et fier de ses succès passés ; qui se suffit de peu, et qu'un continent garni de montagnes, de rochers caverneux, de passages difficiles et de défilés dangereux (1), favorisera singuliè-

(2) On peut voir dans l'histoire de St.-Domingue, du père Charle-

rement. Il faut s'attendre à y sacrifier beaucoup de soldats. Le climat en emportera une grande partie; et la longueur de la guerre ne peut-elle pas dépendre encore des secours clandestins de la main ennemie qui jusqu'ici a excité et soutenu ces Noirs dans leur rebellion?

Mais dans le cours de cette guerre, se décidera-t-on à les exterminer tous, comme la prudence semble l'exiger; ou laissera-t-on vivre les femmes, les enfans, les infirmes et les vieillards, ainsi que ceux qui se rendront volontairement? Cruelle alternative, et combat accablant de l'humanité et de l'intérêt de ses jours!

La seule perte des soldats que cette conquête moissonnera, doit effrayer d'avance. Personne de nous n'ignore la triste destinée des trente à quarante mille hommes qui naguères avoient ravi cette colonie des mains des révoltés. On m'objectera qu'ils y ont péri victimes de causes forcées : par défaut de soins, de remèdes, de vivres frais, de logemens commodes et sains, que des circonstances malheureuses empêchoient de se procurer; cela peut être; mais dans des temps où rien de tout cela ne manquoit, et la tranquillité régnant dans le pays, il y a eu d'aussi grandes

voix, la défense opiniâtre du dernier Cacique de cette île, qui, retiré avec un petit nombre des siens dans les montagnes de la Béate, fatigua si long-temps les Espagnols.

mortalités parmi les troupes, et dans aussi peu de temps.

Pendant la guerre qui a fini en 1782, j'ai vu, dans la partie du Cap-Français, trois superbes régimens espagnols réduits à deux ou trois cents hommes dans le courant de la fin d'un été; les nôtres ne souffrirent pas dans la même proportion, mais ils perdoient beaucoup. Dans quinze mois, sous le commissariat de Polverel et de Sonthonax, et sans presque livrer de combats, j'ai vu vingt mille hommes au moins de gardes nationaux et de troupes de ligne, réduits à mille soldats, dont 400 étoient grièvement malades; et c'est la constante mortalité de leurs garnisons au Mole, à St.-Marc, au Port-au-Prince et à Léogane, qui décida le plus sérieusement les Anglais, la guerre précédente, à abandonner St. Domingue.

A la perte des milliers de soldats nécessaires pour recouvrer cette île et y entretenir ensuite des garnisons, qu'on ajoute celle de ce grand nombre de blancs qui iront y rétablir les cultures, et des matelots que les expéditions guerrières et la traite meurtrière des noirs enleveront : quelle masse d'individus perdus pour la métropole ! quel vide pour son agriculture, ses ateliers, et une meilleure espèce de navigation !

Si les sensibles Négrophiles ont avancé qu'en buvant du café de nos îles, on avaloit

le sang et la sueur des esclaves noirs, je puis assurer à plus juste titre (ce climat étant moins funeste aux Africains qu'aux Européens), que les Colonies n'ont pas livré une livre de sucre, qui ne fut imprégnée de la moelle des os de la population blanche. Cette assertion est suffisamment appuyée de tout ce qui a précédé.

§. XXVIII.

Suite des raisons propres à détourner du projet de rétablir St.-Domingue.

Avant la révolte des esclaves de cette île, on pouvoit s'étourdir sur la possibilité d'un pareil événement. Mais aujourd'hui, c'est le sujet des craintes les mieux fondées, et l'une des premières considérations de tout esprit qui réfléchira un moment sur le sort à venir des Colonies soumises au régime de l'esclavage.

Il est aisé de prévoir, après cette fatale expérience, que ces possessions éloignées, cultivées par des noirs dont le nombre excède tellement celui des blancs, deviendront chacune, tôt ou tard, un foyer d'insurrection et un théâtre des plus graves calamités. Et à quelle époque ces terribles catastrophes y paroîtront-elles? plutôt peut-être qu'on n'oseroit le croire; mais à coup sûr, lorsque le nombre des esclaves y sera le plus consi-

dérable, c'est-à-dire, à l'époque précise de leur plus haut période de splendeur; après que l'Etat y aura perdu une population nombreuse, dépensé ses trésors, et soutenu de longues guerres à leur sujet.

Ceci regarde plus particulièrement Saint-Domingue. La France, en rétablissant cette Colonie, me paroîtra entreprendre une tâche pareille à celle de Sisyphe : le fatal rocher lui échappera de même, au moment où, après avoir pareillement gravi le mont et presqu'atteint le sommet, une force irrésistible le lui ravira des mains, et le précipitera jusqu'au pied.

Il seroit dangereux de se dissimuler ces craintes, et ridicule de les estimer imaginaires. Je considère plus que jamais les Colonies, comme des souterrains minés et remplis de matières inflammables, dont l'explosion est infaillible un jour.

En effet, peut-on ôter du cœur humain le désir d'être libre? peut-on effacer de celui des noirs la répugnance, l'horreur du travail? Ce sentiment-ci n'est pas moins inné chez eux que le premier. Il dépend de la chaleur du climat qui énerve les forces; et encore, de la libéralité des terres d'entre les tropiques, qui demandent peu de la main de l'homme et lui rendent beaucoup; qui lui donnent même spontanément beaucoup de

fruits et de racines propres à sa nourriture. On ne sauroit ôter non plus de la mémoire des esclaves, présens et futurs, le souvenir de leur insurrection dernière : exemple qui les encouragera d'autant plus à l'avenir, que cette révolte a été couronnée du succès le plus complet.

J'observerai de plus, qu'en rétablissant St.-Domingue, nous travaillerons vraisemblablement pour les Anglo-Américains des Etats-Unis. Ce peuple a passé l'âge de l'enfance; il est actuellement dans celui de la puberté; lorsque, plus mûr, il aura acquis toutes ses forces, et qu'il sera parvenu à l'âge de l'ambition, cette passion, soyons-en sûrs, le poussera à jouer le rôle de conquérant : il vient d'en montrer déjà des dispositions à l'égard de la Floride. Dominé de cette passion, qui l'empêchera d'envahir Saint-Domingue, l'île française la plus proche de son continent, où il verra des cultures florissantes ? Nous ne serons pas toujours les amis de ce peuple; le sang anglais coule dans ses veines; son intérêt commercial sera en tout temps la boussole de sa conduite. De notre côté, notre situation militaire d'aujourd'hui déclinera peu à peu; notre énergie actuelle s'évanouira de même, et nous cesserons un jour d'en imposer, comme à présent, à l'Europe entière. Les Etats-Unis sont à portée de nos Colonies;

et les escadres qu'ils armeront pour s'en emparer, seront équipées et rendues à leur destination, avant qu'on en ait eu le moindre avis en France.

Quand cette prophétie ne s'accompliroit pas, au moins est-il certain qu'en rétablissant St.-Domingue à nos frais et aux dépens de notre population, les Anglo-Américains en percevront la moitié des profits, sans supporter un sou des dépenses, et sans y employer un soldat, soit dans la vente des immenses fournitures indispensables, qu'il est en leur pouvoir et non au nôtre d'apporter sur ce sol qui manque de tout, soit dans les denrées qu'ils en exporteront en retour.

§. XXIX.

Autre difficulté tenant au régime des Colonies.

Il est une considération, qui, sans être du genre précédent, n'en méritera pas moins une sérieuse attention, lorsqu'il s'agira de rétablir St.-Domingue, et de pourvoir de loin au repos intérieur de cette Colonie.

Je veux parler du *rang politique des mulâtres;* et sous ce nom je comprends tout ce qu'on appeloit *sang mêlé,* jusqu'au (1) métis inclusivement. Quel rang attribuer à ceux

(1) Des arrêts du conseil avoient déclaré blanche la progéniture d'une Métisse et d'un Blanc.

qui sont libres actuellement, par naissance ou par usurpation? Lequel des deux partis qu'on prenne, de les assimiler en tout aux blancs, ou de leur assigner le rang intermédiaire d'autrefois, et que le préjugé leur conserve encore; dans l'un et l'autre cas, il en résultera un esprit de mécontentement, une guerre sourde et des alarmes perpétuelles.

Cet esprit régneroit dans les gens de couleur, s'ils ne jouissoient pas sans exception des priviléges des blancs : et alors il y auroit fort lieu de craindre qu'à la première circonstance propice, ils ne renouvelassent les scènes (1) dont ils ont été les principaux acteurs dans la révolution de St.-Domingue. Dans le cas contraire, les blancs en seroient humiliés, s'ils consentoient à souffrir le ton d'arrogance naturel à la caste jaune : ou, s'ils se décidoient à le réprimer, il s'en suivroit journellement des rixes et des voies de fait, d'autant plus difficiles à calmer ou à punir, que, des deux côtés, les circonstances et les rapports en seroient toujours équivoques et minutieux.

D'ailleurs, cette égalité de rang est diamétralement opposée au régime de l'esclavage, le seul qui convienne aux Colonies pour les rendre florissantes, quoiqu'en disent certaines

(1) On peut en voir le détail dans mon ouvrage intitulé, *Soirées Bermudiennes*, où j'ai exposé les causes et les moyens de la ruine de St.-Domingue.

gens, qui se croient fort sensés en tenant un langage contraire, et qui ne prouvent, en cela, qu'une entière ignorance du sujet dont ils s'entretiennent.

A quoi se détermineroit encore le Gouvernement à l'égard du grand nombre de mulâtres qui naîtroient à l'avenir dans l'état d'esclavage? Les y laisser, ce seroit nourrir des sujets bien plus à redouter que les noirs, relativement au désir d'être libres et aux moyens de le devenir. Les vœux de leurs frères affranchis ne seront-ils pas toujours pour eux; et leur ligue n'est-elle pas naturelle? Accorder la liberté à ces esclaves de couleur, seroit attenter aux droits de propriété des maîtres, et augmenter les inconvéniens dont j'ai parlé.

Ce seroit une excellente classe que celle des gens de couleur, pour devenir la principale sauvegarde de la Colonie de Saint-Domingue, si leur existence n'y étoit pas accompagnée d'aussi graves sujets d'alarmes et de dangers. Ils sont naturellement braves, vigoureux, adroits, exercés aux fatigues, et pleins d'énergie quand ils ont quelque chose à cœur. Ils marchent également exposés aux ardeurs du soleil, ou aux fraîcheurs des nuits; gravissent les mornes et parcourent les bois avec facilité; et soit à pied ou à cheval, ils peuvent fournir de longues traites, bien

mieux que les blancs, et se servir d'armes à feu aussi bien qu'eux. Quoiqu'enclins à la bonne chère et au ribotage, ils sont sobres quand le cas l'exige, accoutumés à l'être souvent par leur inconduite ou leur indolence. Enfin, les noirs les redoutent extrêmement.

Mais ces avantages sont entremêlés de qualités nuisibles. Les plus communes sont la paresse, le libertinage et la vanité. Celle-ci provient de leur couleur; les deux autres du sang de leurs mères. La culture des terres et les gros travaux leur déplaisent : rarement ils ont su bien régir leurs propres habitations, et les porter à ce haut degré de revenu, dont ils avoient de si fréquens exemples autour d'eux dans les blancs leurs voisins. Quoique le soin du bétail, les métiers et les arts d'agrément soient plus de leur goût, ils n'y firent et n'y feront jamais grande fortune : ces occupations les empêcheront seulement de mourir de faim. La raison en est, qu'ils aiment prodigieusement les amusemens et les plaisirs; qu'ils quittent tout pour y courir, et saisissent le moindre prétexte pour en prolonger la durée. La nécessité seule peut les en arracher. Ce goût dominant, qui les conduit à une oisiveté habituelle; qui du moins leur ôte celui d'une occupation plus utile, doit être sévèrement pesé par le Gouvernement, s'il s'occupe de relever Saint-Domingue. Rien au

monde ne sauroit agraver davantage les alarmes et les dangers dont je viens de parler; l'oisiveté étant la mère de tous les vices.

§. XXX.

Dernières raisons contre les Colonies.

A l'appui de nos liaisons avec ces pays lointains, on pourroit m'objecter ce principe de l'esprit des loix : *que dans un grand Etat, sous le gouvernement d'un seul, le commerce doit être fondé sur le luxe.*

Mais un pareil commerce peut exister, sans être nourri par des Colonies. Il régnoit du luxe dans tous les Etats de l'Europe, avant la découverte des Deux-Indes; il en régnoit dans ceux de l'Asie; et, de tout temps, il y a eu un grand luxe dans cette partie du globe, sans en aller chercher les matières premières aux extrémités de la terre. Tout peut devenir objet de luxe chez une Nation habile et industrieuse : d'ailleurs, le luxe est relatif. Les peuples Sauvages se font des ornemens de ce que nous foulons aux pieds : et la boue d'El Dorado rehausse le prix de nos meubles et de nos habits. Cependant, il n'est nullement nécessaire que le luxe croisse dans les Etats, au point que chaque riche particulier y vive et paroisse dans le faste d'un Prince asiatique. Les suites fâcheuses en sont incalculables.

J'opposerai d'ailleurs au principe précité, ce que dit le même auteur un peu plus bas : *que les grandes entreprises de commerce ne sont pas pour les Monarchies, mais pour les Etats républicains.* En effet, on craint toujours, dans ces premières, la main prompte et arbitraire du Prince, lorsqu'il est dans le besoin ; et il s'y trouve souvent.

Ce n'est pas la cause néanmoins qui a influé le plus à défavoriser en France le commerce. Le Gouvernement y étoit assez éclairé et juste, pour s'abstenir d'attenter aux propriétés. Mais on peut nuire beaucoup aux opérations commerciales, et affoiblir la confiance publique, sans en venir à des moyens aussi violens. Quoique nos négocians ne doivent point redouter de pareils coups, il n'en est pas moins certain que le commerce est une carrière dans laquelle la Nation ne brillera éminemment, que par des causes extraordinaires et de courte durée. J'en ai exposé les raisons ; j'ai dit aussi, d'après des preuves, qu'elle ne devoit pas y prétendre, sans courir le risque évident d'essuyer une nouvelle chute politique.

Tels sont les raisonnemens dont j'ai appuyé mon système de l'abandon des Colonies ; s'il est foible dans quelques points, il lui en reste de bien victorieux et d'une importante considération.

J'ajouterai que cet abandon, s'il étoit général, seroit le seul moyen efficace de satisfaire au cri prédominant du siècle contre la traite et l'esclavage des noirs. Solliciter l'abolition de ces deux choses, et prétendre conserver dans les Colonies la culture et la main-d'œuvre au point où elles y sont aujourd'hui, c'est un rêve creux, une ignorante réclamation ; c'est ne connoître ni le climat, ni la culture, ni les noirs. Des nègres, libres de travailler ou non, retomberont bien vîte dans ce qui formoit leurs délices (1) en Guinée : ils danseront la nuit et dormiront le jour; en cultivant au surplus quelques coins de terre, pour se procurer un peu de vivres. N'ont-ils pas raison, puisque le besoin n'en exige rien de plus?

Il a été permis aux charitables Négrophiles de s'appitoyer sur le sort de quelques noirs maltraités, torturés, égorgés, disoient-ils, par les Colons, sans que leur sensible philantropie proférât un mot en faveur des jours d'un million de blancs qui périssoient de diverses manières, victimes évidentes de la possession de ces propriétés; qu'on me permette de suppléer à un oubli aussi extraordinaire, et de répéter mille et mille fois, que notre commerce de sucre et de café devien-

(1) Suivant l'antique témoignage d'Hannon, et les rapports de tous les voyageurs modernes.

droit-il de nouveau aussi brillant qu'il l'a été, ne devroit pas être acheté au prix du sacrifice indispensable de la multitude des Français, dont il causera la mort précoce : les causes funestes qu'on a lues continuant à subsister, et St.-Domingue devant en augmenter le poids et la longueur.

Plus les années s'écoulent, moins l'Empire français, moins l'Europe entière a des sujets à prodiguer. Pour frémir d'avance à l'idée du projet de rétablir St.-Domingue, il suffit de réfléchir à l'époque où l'on doit l'effectuer.

Soudain à la suite d'une guerre de vingt ans : de dix années premières de commotions intestines et de combats multipliés, dans lesquels ont péri trois ou quatre millions de Français : et de dix autres peut-être, qui, sans être aussi meurtrières, n'en exigeront pas moins le service guerrier de la plus belle jeunesse de l'Empire : lorsque les mariages, par cette raison, sont devenus rares et difficiles; et que la misère d'un côté, et le luxe de l'autre, contraignent les époux à s'abstenir de procréer des êtres qui leur seroient à charge; que des conjonctions illicites y suppléent, et ne donnent la vie qu'à des enfans que le crime ou des vices de santé enlèvent aussitôt : lorsqu'enfin, les campagnes manquent de bras, le commerce de capitaux, et l'Etat, surchargé d'impositions insuffisantes, de

moyens propres à remplir aisément ce grand projet.

Quel est le cœur vraiment humain qui ne soit encore attristé de cette attitude hostile, de ce déploiement de forces extrêmes que l'Europe présente aujourd'hui ? Quel étonnant et malheureux progrès dans les causes et les moyens de s'entre-détruire ! Il y a deux cents ans, des armées de vingt à vingt-cinq mille hommes au plus décidoient du sort des Etats : insensiblement, et par l'effet des guerres multipliées, suscitées le plus souvent par des intérêts coloniaux, les mêmes armées ont été portées à cent et cent vingt mille combattans. Ainsi donc, à présent, ce dernier nombre de troupes, qui formoit alors le complet des forces militaires d'un Etat, n'en compose plus que la cinquième ou la sixième partie. Il en est de même de nos armées navales ; ou, pour parler plus correctement, elles sont des forces hors d'usage dans ce temps-là. Qui pourroit s'aveugler au point de croire qu'en cette situation forcée la population ne diminue pas considérablement ; et puisque la chose est indubitable, doit-on laisser nos champs à blé sans sujets, pour aller planter des cannes et du café ?

Quelle crise, oh ciel ! que celle qui plane et s'étend aujourd'hui sur les Etats Européens. Tous les Souverains y ont adopté le

E805
C322e

07-134

mode de la conscription pour recruter leurs armées ; et l'Angleterre a pour soldats, ses laboureurs, ses artisans et ses ouvriers. De tels moyens peuvent-ils durer ? Peut-être, en moins d'un siècle, les campagnes incultes, les ateliers sans bras, et les premiers besoins de la vie manquant en général, les peuples épuisés et languissans reprocheront à leurs aïeux d'avoir sacrifié la population future et les vraies richesses des Etats à la jouissance de quelques objets superflus. Hélas ! sans être coupables (1), s'écrieront-ils, que nous payons cher les fautes de ceux qui nous ont précédés !

(1) Delicta Majorum, immeritus lues,
Romane. HOR. Od. VI. Lib. 3.

FIN.

ERRATA.

Le renvoi pour la note de la page 7 doit être placé ainsi :
Plus récemment (1).

Page 38, lig. 9, au lieu de *marchard,* lisez *marchand.*
—— 46, à la note, au lieu de l'*un*, lisez l'*une.*
—— 85, lig. 17, qui *la* génoit, lisez qui *le* génoit.
—— 107, lig. 6, *dessein*, lisez *dessin.*

In Miſſ. Orat. 2. & 3. ut heri.

XXVI. e. 12. Fer. 4. De ea, *col. virid.* Miſſa Dom. præced. omiſſ. *Gloria in excelſis*, & *Credo*; In ea Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libit.* Præf. Communis, & in fine *Benedicamus Domino* : Veſp. ſemid. de ſequent. *col. alb.*

XXVII. f. 13. Fer. 5. Eduardi Conf. ſemid. *col. alb.* Lect. 1. Noct. de Scriptur. Fer. 5. occurrent. In Miſſ. Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libit.* In 2. Veſp. *col. rub.* à Cap. de ſequent. comm. præced.

XXVIII. g. 14. Fer. 6. Calliſti Pap. & Mart. ſemid. *col. rub.* Lect. 1. Noct. de Scriptur. Fer. 6. occurrent. In Miſſ. Orat. 2. & 3. ut heri : Veſp. dupl. de ſeq. *col. alb.* Hymn. & Orat. propr. comm. præced.

XXIX. a. 15. Sabb. Thereſiæ Virg. dupl. *col. alb.* Ad Matut. & Laud. Hymn. propr. Lect. 1. Noct. *De Virginibus*, de Communi : ℟. 1. *Veni, electa* : In 2. Veſp. Hymn. ut in 1. Veſp. comm. Dom. ſequent. Antiph. *Lugebat autem Judam*, ex Sabb. antè Dom. 3. Octobr. Orat. Dom. XX. poſt Pentecoſten.

I. B. 16. DOM. XX. POST PENT. & 3. Octobris : De ea, ſemid. *col. virid.* Lect. 1. & 2. Noct. cum octò ℟. ex Dom. 3. Octobr. reliq. de Dom. XX. poſt Pent. In Miſſ. Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libit.* Præf. SS. Trinit. In 2. Veſp. comm. ſequent. Orat. propr.

II. c. 17. Fer. 2. Hedwigis *Ducisſæ Polon.* Vid. ſemid. *col. alb.* Lect. 1. Noct. de Scriptur. Fer. 2. occurrent. In Miſſ. Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libit.* Veſp. dupl. de ſeq. ſinè comm. *col. rub.*

III. d. 18. Fer. 3. *Lucæ Evangeliſtæ*, dupl. 2. claſſ. *col. rub.* In Miſſ. dicitur *Credo*, & Præf. Apoſt. In 2. Veſp. comm. ſequent.

IV. e. 19. Fer. 4. Petri *de Alcantara*, Conf. dupl. *col. alb.* Lect. 1. Noct. de Scriptur. Fer. 4. occurrent. Miſſa *Juſtus ut palma*, de Communi Conf. non Pont. cum Epiſt. *Quæ mihi fuerunt lucra.*

V. f. 20. Fer. 5. De ea, *col. virid.* Miſſa Dom. præced. omiſſ. *Gloria in excelſis*, & *Credo*; In ea Orat. 2. *A cunctis*, 3. *ad libit.* Præf. Communis, & in fine *Benedicamus Domino* : Veſp. dupl. de ſequent. ut in Propr. Burdigal. ſinè ulla comm. *col. alb.*

VI. g. 21. Fer. 6. *Severini Epiſc. & Conf.* dupl. 2. claſſ. cum Octav. in tota Diœceſi, ut in Propr. Burdigal. *col. alb.* Lect. 1. Noct. *Fidelis ſermo*, de Communi : 9. Lect. *ex duabus una*, & comm. S. Hilarionis Abb. ℣.

dicitur Præf. Communis, & in fine *Benedicamus Domino* : *Miſſa ſolemn. ſinè Dalmat. & Tunic.* Veſp. dupl. de die Octav. ut in 1. Veſp. Feſti, *col. alb.* comm. Fer. Orat. Dom. præcedentis.

I. f. 15. Fer. 5. Octava Concept. B. Mar. Virg. dupl. *col. alb.* Lect. 1. Noct. de Scriptur. Fer. 5. occurrent. Comm. Fer. in Laud. et Miſſ. de die : In 2. Veſp. comm. ſeq. et Feriæ.

III. g. 16. Fer. 6. *Quatuor Tempor. Jejunium* : Euſebii Epiſc. et Mart. ſemid. *col. rub.* Lect. 1. Noct. *A Mileto*, de Communi : ℟. 8. *Domine, præveniſti* : 9. Lect. de Hom. & comm. Fer. cujûs Orat. propr. in Laud. & Miſſ. *Sacerdotes Dei*, de Communi uniûs Mart. Pont. in qua Orat. 3. *Deus, qui de Beatæ*; dicitur Præf. Communis, & in fine Evang. Fer. *Duæ ſi dicantur Miſſæ* ; una de Feſto ; altera de Fer. cum *col. viol.* In utraq. Orat. 2. *Deus, qui de Beatæ*, 3. *Eccleſiæ*, vel pro Pap. & in fine, Evang. *In principio* : In 2. Veſp. comm. Fer. Orat. Dom. præcedentis.

IV. a. 17. Sabb. *Quatuor Temp. Jejunium* : De eo, *col. viol.* Ad Matut. Invitat. ex Dom. præced. reliqua omnia ut notatur in Fer. 2. poſt Dom. I. Advent. *Sic in aliis Feriis* : Hodiè ad Laud. & per Hor. tantùm, Antiph. propr. *Prophetæ prædicaverunt*, ex Fer. 4. ſequent. quartâ Antiph. prætermiſſâ, cujûs loco, ad Cantic. *Audite Cœli*, dicitur Antiph. *Expectetur ſicut pluvia eloquium meum* : Orat. propr. ſicut & Miſſa, in qua Orat. 2. *Deus, qui de Beatæ*, 3. *Eccleſiæ*, vel pro Pap. In Veſp. de Pſalterio, *col. viol.* à Cap. de Dom. ſequent. Ad *Magnif.* Antiph. *O Sapientia* ! duplicatur : Orat. Dom. IV. Advent.

ORDINES.

V. B. 18. DOM. IV. ADVENTUS, 2. claſſ. De ea, ſemid. *col. viol.* In Miſſ. Orat. 2. *Deus, qui de Beatæ*, 3. *Eccleſiæ*, vel pro Pap. Præf. SS. Trinit. In 2. Veſp. ad *Magnif.* Antiph. *O Adonaï !* duplicatur : Veſp. *Defunctorum.*

VI. c. 19. Fer. 2. De ea, *col. viol.* Ad Laud. & per Hor. tantùm, Antiph. *Eccè veniet Dominus* : *I. Noct. & Laud. Defunctorum* : Miſſa Dom. præcedentis, omiſſ. *Alleluiâ*, cum ℣. ſeq. & *Credo* ; In ea Orat. 2. *Fidelium*, 3. *Deus, qui de Beatæ* ; Præf. Communis : In Veſp. de Fer. *col.*